Choisy INFOS

Magazine municipal d'informations locales de Choisy-le-Roi

AVRIL-MAI-JUIN
2020 #243
www.choisyleroi.fr

COVID-19 : RETOUR SUR UNE CRISE SANITAIRE INÉDITE

Second tour des municipales le 28 juin :
Un scrutin en toute sécurité

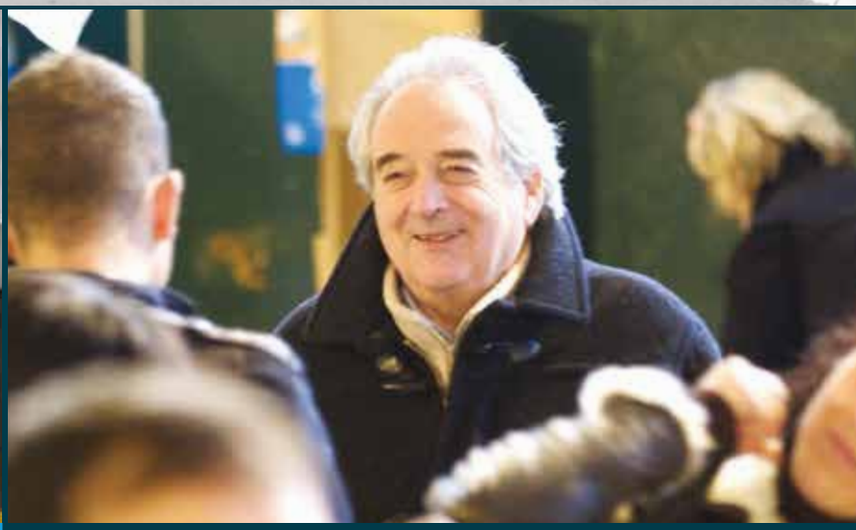

Hommage à Daniel Davisse :
Portrait d'un homme généreux et déterminé

SOMMAIRE

C'ÉTAIT PRÈS DE CHEZ VOUS 4
Le confinement et le déconfinement en images

FOCUS 8
Centre Covid-19 :
Une aventure humaine avant tout

COVID-19 10
Chronologie d'une crise sanitaire inédite
Services municpaux :
Mobilisés pendant toute la crise.

PERSONNES ÂGÉES 12
Le confinement en résidences

VIE ASSOCIATIVE 14
Crise sanitaire : Le bénévolat, une valeur sûre

ÉLECTION MUNICIPALE 16
Un scrutin en toute sécurité

HOMMAGE À DANIEL DAVISSE 19
Portrait d'un homme généreux et déterminé

HOMMAGE À YAMINA AKABI 27
La Navigatrice quitte le navire

COVID-19 28
Les Choisyens racontent leur confinement

PORTRAIT 33
Amina Belhattab : Première expérience solidaire

MÉMOIRE 34
Industrie : À la reconquête des territoires perdus

VIE PRATIQUE 36
Accès aux droits :
Toutes les permanences

p.8
FOCUS
CENTRE COVID-19 :
UNE AVENTURE HUMAINE AVANT TOUT

© D.R.

p.14
VIE ASSOCIATIVE
CRISE SANITAIRE :
LE BÉNÉVOLAT, UNE VALEUR SÛRE

© D.R.

p.19
HOMMAGE À DANIEL DAVISSE
PORTRAIT D'UN HOMME GÉNÉREUX ET DÉTERMINÉ

© D.R.

POUR RESTER INFORMÉ·E :
Suivez-nous sur les réseaux sociaux

www.facebook.com/choisyleroi.officiel
twitter.com/villedechoisy
www.instagram.com/villedechoisy

Recevez tous les mardis par mail la newsletter Choisy News
Inscription sur le site choisyleroi.fr ou par courriel à communication@choisyleroi.fr

Choisy INFOS

Publication éditée par la Ville de Choisy-le-Roi.
Tél. : 01 48 92 41 81
choisy.infos@choisyleroi.fr
www.choisyleroi.fr
• **Directeur de la publication :** Didier Guillaume
• **Directrice de la communication :** Élisa Dizambourg
• **Rédacteur en chef :** Rahim Talbi
• **Réalisation graphique :** David Bonét-Maury

• **Ont collaboré à ce numéro :** Sabrina B., Bernard Paul, Daniel Georges, Houda Hamrouni, Nathalie Courtois et Claire Teysserre-Orion.
• **Photos :** Toufik Oulmi, David Bonét-Maury, Alain Guerrier, Mira, Rahim Talbi.
• **Secrétariat :** Pierrette Jeannot.
• **Mise en page :** Service Communication

• **Impression :** Imprimerie Mordacq

Publicité : HSP 01 55 69 31 00

Imprimé avec des encres végétales sur du papier recyclé

SUPPRESSION DE LA RUBRIQUE « *OPINIONS* »

Les lois du 11 mars 1988, du 15 janvier 1990 et du 29 janvier 1993 encadrent strictement l'expression des candidats aux élections au cours des six mois précédant le scrutin.
Dans le respect du débat démocratique et dans un souci d'équité entre tout·e·s les candidat·e·s aux élections municipales de mars 2020, le maire Didier Guillaume en accord avec l'ensemble des présidents des groupes politique du Conseil municipal, a fait le choix de suspendre la rubrique « *Opinions* ».

DIDIER GUILLAUME

Maire de Choisy-le-Roi
Vice-président du Conseil départemental du Val-de-Marne

Le maire à la rencontre des parents le jour de reprise de l'école, le jeudi 28 mai.

© TOUFIK OULMI

Choisy-Infos : Nous venons de traverser deux mois particulièrement difficiles : en tant que maire, comment avez-vous vécu cette période ?

Didier Guillaume : Nous traversons un moment inédit. Jamais une crise sanitaire n'avait été aussi violente et je sais que certains d'entre vous sont touchés par la maladie ou par la disparition d'un proche, d'un ami, d'un collègue, d'un voisin. Durant ce confinement, notre maire honoraire Daniel Davisse est décédé. Nous perdons un homme de conviction et un grand humaniste. Cette crise n'est pas finie, même si sa violence semble moins forte.

> ***Je veux souligner la grande solidarité qui a régné dans la ville et qui se poursuit au sein des familles, entre voisins…***

Je suis très fier d'être maire de Choisy-le-Roi : le confinement a été globalement bien respecté même si je sais que certaines familles l'ont vécu plus difficilement.
Je veux aussi souligner la grande solidarité qui a régné dans la ville et qui se poursuit au sein des familles, entre voisins, à travers le dispositif « Allô chauffeur », qui a rassemblé plus de cent bénévoles. Il a été mis en œuvre quotidiennement, en lien avec les associations caritatives de la ville, auprès de tous les habitants, avec une attention toute particulière envers les plus vulnérables.

C. I. : Comment cela se passe-t-il dans les écoles ?

D. G. : Les services municipaux se sont-mobilisés très fortement dès l'annonce de la réouverture des écoles. Mais cela ne pouvait pas se concrétiser sérieusement dans un délai aussi court. Nous avons mené une consultation la plus complète possible avec les personnels de l'Éducation nationale, les parents d'élève et les personnels communaux afin que notre démarche soit la plus riche possible. La mise en œuvre des préconisations sanitaires s'est faite aussi dans cet esprit. Je rappelle que le temps scolaire et son organisation sont du ressort de l'Éducation nationale.

C. I. : L'accès aux masques a été et est encore une préoccupation de beaucoup d'habitants. Qu'en est-il à Choisy-le-Roi ?

D. G. : Le masque alternatif, réutilisable et lavable, aussi appelé « grand public », est préconisé par le gouvernement comme un élément barrière indispensable. Il devrait donc être disponible pour chacun et gratuit. Je regrette que ce ne soit pas le cas. Dès le 17 avril dernier, avant même l'annonce du gouvernement, et afin de pouvoir participer à la dotation de chaque famille, j'ai commandé 45 000 masques, et le Conseil départemental 1 500 000, dont 45 000 pour Choisy-le-Roi.
Il faut ajouter les 5 000 masques réalisés par les bénévoles d'« Allô chauffeur », du club de twirling bâton et du club de pétanque, et distribués sous l'égide du CCAS par le club de rugby. Je veux aussi souligner les marques de solidarité touchantes de nos amis Kurdes de France et de nos amis Vietnamiens, qui nous ont fait parvenir des masques.
La distribution des masques de la Ville et du Département est en cours et bientôt chacun en aura au moins deux. Les masques que nous avons commandés sont de qualité et durables. Je sais que l'angoisse créée par l'épidémie augmente l'impatience de pouvoir les obtenir. J'ai néanmoins souhaité ne pas agir dans la précipitation afin que les distributions se passent dans de bonnes conditions, ce qui est le cas actuellement.

CHOISY VILLE CONFINÉE…

Confinement à domicile, fermeture des équipements collectifs, rues, boulevards et avenues vides, école à la maison, télétravail, transports publics quasiment à l'arrêt, ouverture des seuls commerces de produits de première nécessité… Choisy-le-Roi, à l'instar de la France, a connu une situation inédite, imposée par la lutte contre la propagation du Covid-19. Elle a duré du 18 mars au 11 mai…

CRÉDIT PHOTO : TOUFIK OULMI

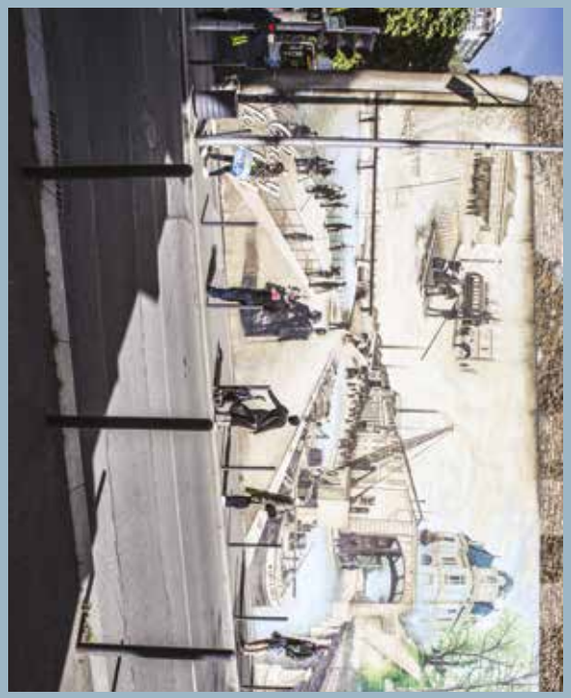

CHOISY DÉCONFINÉ...

© TOUFIK OULMI

Fortement mobilisés, les agents du nettoiement ont veillé à la propreté de la ville, de ses rues, trottoirs et placettes durant toute la période de confinement.

© RAHIM TALBI

Réception d'une livraison de 45 000 masques destinés aux Choisyens offerts par le Conseil départemental.

© RAHIM TALBI

Côté positif du confinement : les rues de Choisy-le-Roi propices à la pratique sportive !

© RAHIM TALBI

Les bénévoles du dispositif «Allô chauffeur» préparent les colis alimentaires destinés aux plus vulnérables.

© RAHIM TALBI

Cérémonie inédite dans un contexte particulier de crise sanitaire du 75ème anniversaire de la victoire des Alliés sur l'armée nazie et de la fin de la Seconde Guerre mondiale, en présence du maire et des présidents des groupes politiques de l'assemblée communale.

© DAVID BONÉT-MAURY

Les enfants du personnel soignant accueillis dans les centres de loisirs.

© RAHIM TALBI

5 000 masques ont été fabriqués par les bénévoles dans des ateliers aménagés à la maison de la Jeunesse.

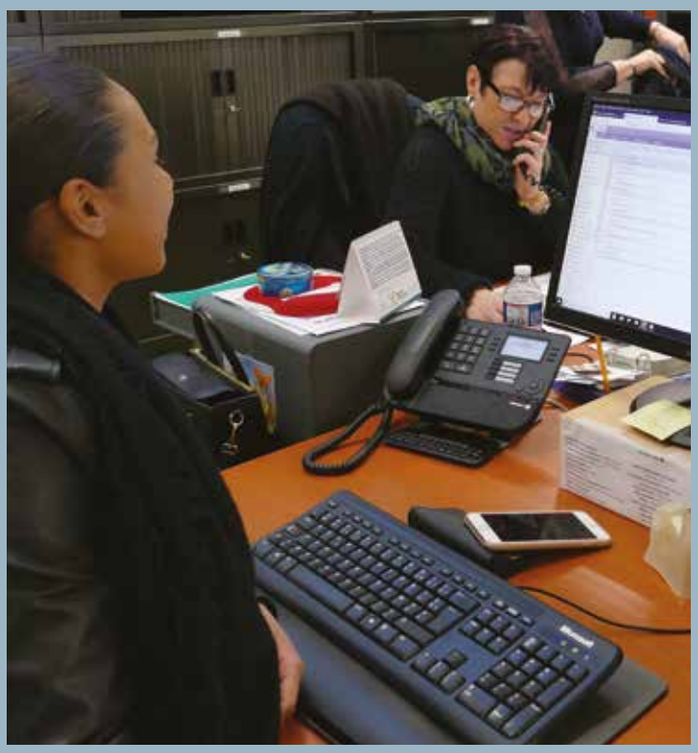

© RAHIM TALBI

Les agents du Centre communal d'action sociale mobilisés durant toute la période de crise sanitaire.

© TOUFIK OULMI

Séance de distribution des masques commandés par la Ville.

CENTRE COVID-19

Une aventure humaine avant tout

Le centre ambulatoire dédié au Covid-19 a ouvert ses portes le 1er avril. Objectif : désengorger les cabinets de ville et les urgences hospitalières, potentiels lieux de contamination. Depuis deux mois, bénévoles et professionnels font tourner la structure.

© D.R.

© DAVID BONÉT-MAURY

Des semaines qu'ils sont dans les starting-blocks et ne comptent pas les heures passées au sein du gymnase René Rousseau. L'équipe du centre ambulatoire consacré au Covid-19 est sur le qui-vive depuis le 23 mars. C'est à cette date que le Dr Patrick Nguyen, un des trois praticiens du cabinet du 6 avenue de Villeneuve-Saint-Georges, a sollicité la collaboration des services municipaux pour créer un site d'accueil des patients susceptibles d'avoir le Covid.

La Ville met à disposition le gymnase municipal, tandis que le personnel communal volontaire apporte sa pierre à l'édifice. Le Dr Soline Tan, médecin remplaçant du cabinet, prend le relais et se charge de mener à bien le projet. Très vite, l'équipe s'étoffe dans le centre ouvert sept jours sur sept durant le premier mois. Steven Rainier (coiffeur), Benjamin Painblanc (assistant de formation), Élise Fisher (médecin chez MSF), Sandra Sainte-Rose (infirmière), Noham et Dove Settbon (étudiants) en constituent le noyau dur. S'ajoutent 22 infirmiers vacataires et 35 médecins, qui se relaient pendant leur temps libre. La période est critique : en pleine crise sanitaire, difficile de trouver le matériel essentiel à la sécurité de chacun. L'ensemble des bénévoles met les bouchées doubles. Noham et Dove, les deux frères qui gèrent la communication du centre, lancent un appel aux dons et une cagnotte Leetchi. « *Il était important pour nous d'aider et de soulager nos médecins, quand on voit leur degré d'implication* », confient les deux frères. La générosité des Choisyens opère, la solidarité fonctionne et les dons affluent : plus de 7 000 euros sont récoltés en quelques jours.

Délais tenus : le 1er avril, le centre accueille les premiers patients. À l'entrée, le personnel communal, équipé de protections, fournit masques et solution hydroalcoolique aux arrivants, avant de les orienter. « *On a souvent tendance à les oublier, mais les agents de la Ville font un énorme travail, tant au point de vue de l'accueil que du nettoyage quotidien des locaux* », rappelle Steven.

Un processus bien rodé

À l'intérieur du gymnase, un alignement de grandes tentes bleues et un protocole strict. Des infirmiers réalisent les premiers examens puis les patients sont envoyés vers le box du médecin qui, après auscultation, fait passer les tests par écouvillon nasal. Ceux dont le test est positif sont rappelés et informés du résultat. La plupart bénéficieront d'un suivi à domicile. Les malades dont le cas est plus grave – ils sont rares – sont transportés à l'hôpital. « *Au plus fort de la crise, nous accueillions jusqu'à 30 personnes par jour.* », expliquent les bénévoles. Depuis le 11 mai et la politique élargie de dépistage, une enquête de proximité est réalisée afin d'identifier les cas contacts et vérifier si le confinement à domicile est possible. La partie administrative est très importante : rapport d'activité hebdomadaire, suivi des patients restés à domicile… « *Avec les autres bénévoles, nous sommes là pour soulager administrativement nos médecins. Nous avons passé deux mois ensemble, quasiment 7 jours sur 7. Cela crée des liens forts. Aujourd'hui, nous sommes presque une famille* », sourit Steven, qui ignore jusqu'à quand le centre sera en activité. De son côté, le Dr Tan lâche en souriant : « *Je pense que lorsque tout cela s'arrêtera, je verserai quelques larmes.* »

SABRINA. B.

PLUS D'INFOS :

Les prises de rendez-vous pour les personnes symptomatiques se font uniquement par le 15 ou le médecin traitant. Pour les tests uniquement, prendre rendez-vous auprès du secrétariat des laboratoires de ville.

Quelques repères…

30 *Jusqu'à 30 personnes reçues quotidiennement dans le centre au plus fort de la crise*

15 *Jusqu'au 20 mai, 15 patients quotidiens.*

plus de 1 000 *patients reçus depuis l'ouverture du centre le 1er avril.*

22 *Vingt-deux infirmiers et infirmières ont bénévolement œuvré pour le bon fonctionnement du centre.*

35 *C'est le nombre de médecins bénévoles du centre Covid de Choisy-le-Roi, le deuxième du département à ouvrir ses portes.*

7 000 *La cagnotte Leetchi lancée par les bénévoles du centre Covid a permis de récolter plus de sept mille euros.*

PAROLE DE…

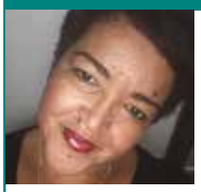

SANDRA SAINTE-ROSE
Infirmière libérale et bénévole au centre ambulatoire

« Nous resterons en contact après le Covid »

Avec mes collègues du cabinet médical des Gondoles Sud, je me suis lancée dans l'aventure dès le 23 mars. Je m'occupe de la partie coordination et gestion des plannings, mais aussi de la gestion du matériel. Je passe quotidiennement au centre après ma tournée auprès de mes patients habituels, souvent âgés, et pour qui je suis parfois la seule visite de la journée.
Je prends bien évidemment toutes les précautions de rigueur. Cette aventure humaine exceptionnelle m'a permis de faire de belles rencontres et d'assister à un formidable élan de solidarité. Avec l'équipe, nous sommes très soudés et bienveillants les uns envers les autres. Nous nous sommes promis de rester en contact et réfléchissons déjà à l'après-Covid avec différents « projets santé » sur la ville.

TROIS QUESTIONS À…

SOLINE TAN
Médecin remplaçant au cabinet médical du 6 avenue de Villeneuve-Saint-Georges

« Nous avons pu mener le projet grâce à la solidarité de l'équipe »

Choisy-Infos : ***Comment avez-vous vécu les deux derniers mois ?***
Soline Tan : *Lorsque j'ai pris en main le projet, c'est-à-dire autour du 23 mars, nous étions en pleine vague. Ça a été une course contre la montre, car tout était à faire. Il a fallu se mettre en lien avec la CPAM, puis l'ARS (Agence régionale de santé), recruter des soignants, infirmiers et médecins, trouver du matériel de protection et des financements. À ce moment-là, tout le matériel nécessaire – masques, surblouses, surchaussures… – était en rupture de stock. Jusqu'à la veille de l'ouverture nous n'avions pas assez d'équipements. Les premières semaines, nous passions énormément de temps sur place, je voyais très peu ma famille. Heureusement, grâce à la solidarité de l'équipe, nous avons pu mener le projet à bien et aujourd'hui le nombre quotidien de patients est en baisse.*
Je tiens à préciser que sans le soutien et l'implication de la Ville, ce centre n'aurait pas vu le jour.

Choisy-Infos : ***Avez-vous eu des craintes particulières ?***
S. T. : *Il y a bien sûr la crainte d'une seconde vague, mais cela reste imprévisible. Le délai d'incubation pouvant varier de 2 à 15 jours, il nous faut attendre un peu, mais si cela arrive, il nous faudra être prêt. De notre côté, nous tentons de faire prendre conscience à nos patients de l'importance du port du masque et des mesures de prévention pour éviter une propagation de l'épidémie.*

Choisy-Infos : ***Vous avez entamé une campagne d'information à destination des enseignants et de sensibilisation à l'attention des élèves les plus jeunes, pouvez-vous nous en dire plus ?***
S. T. : *Quelques jours avant le 11 mai, nous nous sommes réunis par visioconférence avec les directeurs d'école de la ville. Il s'agissait de faire un point sur ce qui se disait dans les médias et de répondre aux questionnements du personnel de l'Éducation nationale. Le protocole pour les établissements scolaires est très contraignant et nous voulions leur apporter un peu de visibilité. L'équipe a eu l'idée de créer une plaquette à destination des plus petits, reprenant les gestes barrières. Nous avons pu faire appel au talent de Dove et de Noham pour les illustrations.*

PROPOS RECUEILLIS PAR S. B.

COVID-19

Chronologie d'une crise sanitaire inédite

12 mars - 4 juin : onze semaines qui ont semblé interminables à certains, très longues à tous. Confinement à domicile, fermeture des équipements collectifs, école à la maison, télétravail, chômage partiel, mais aussi lutte contre la pandémie et action des services publics : rappel, en quelques dates, des principales mesures prises au cours du printemps…

12 mars 2020 : Emmanuel Macron annonce la fermeture de toutes les crèches, établissements scolaires et universités à partir du 16 mars et jusqu'à nouvel ordre. Le premier tour des élections municipales est maintenu.

14 mars, 20h : Le Premier ministre annonce le passage en stade 3 du plan de lutte contre l'épidémie, impliquant la fermeture dès minuit des lieux accueillant du public.
À Choisy-le-Roi, le théâtre-cinéma, les médiathèques, les centres sociaux, La Tannerie, la piscine, les gymnases, les stades ferment leurs portes pour une durée indéterminée. Le lien avec leurs publics a cependant pu être maintenu pendant toute la période du confinement et du déconfinement progressif par téléphone, site web, plateforme numérique dédiée ou encore réseaux sociaux.

15 mars : Premier tour des élections municipales, marqué par un taux d'abstention record. Une forte interrogation pèse sur la tenue du second tour, prévu le 22 mars.

16 mars, 20h : Allocution du Président de la République : la France entière est confinée à partir du 17 mars à midi, ce pour deux semaines minimum.

17 mars, 12h : Début du confinement national annoncé la veille et application de mesures restrictives : déplacements limités à des motifs bien spécifiques et stipulés sur l'attestation papier de déplacement dérogatoire à remplir à chaque sortie, sous peine d'une amende.
Le report du second tour des élections municipales est annoncé.

18 mars : Fermeture des trois marchés alimentaires de la ville (Centre, Sud et Gondoles) sur arrêté municipal.

21 mars : Fermeture des parcs, jardins et berges du Val-de-Marne sur arrêté préfectoral.

23 mars : Mise en place d'« Allô chauffeur », un dispositif de solidarité organisé et piloté par le centre communal d'action sociale (CCAS).

23 mars : Fermeture du bureau de poste central de Choisy-le-Roi, avenue Léon Gourdault, après que des salariés ont contracté le Covid-19.

27 mars : Le Premier ministre annonce la prolongation de la période de confinement jusqu'au 15 avril 2020.

29 mars : Décès de Daniel Davisse, maire de Choisy-le-Roi de 1996 à 2014, des suites du Covid-19, à l'hôpital Henri Mondor. (*Lire pages 17 à 24*)

1er avril : Ouverture à Choisy-le-Roi du centre de consultations ambulatoires spécialisées dans le Covid-19, l'un des premiers du genre dans le département. (*Lire pages 8-9*)

© TOUFIK OULMI

14 avril : Lancement du dispositif d'écoute et de soutien psychologique de Choisy-le-Roi, en collaboration avec les psychologues de la ville.

15 avril : Livraison à Choisy-le-Roi de 300 kg de fruits et légumes par le Département du Val-de-Marne pour les populations les plus en difficulté.

15 avril : Distribution des 9 000 masques fournis par le Conseil régional d'Île-de-France aux dix pharmacies choisyennes.

17 avril : Commande de 45 000 masques par la Ville pour tous les habitants.

22 avril : Distribution des 2 500 masques fournis par la Région aux personnels des commerces de première nécessité.

4 mai : Discours du Premier ministre au Sénat sur la stratégie nationale de déconfinement.

7 mai : Le Premier ministre présente la carte de France du déconfinement et des modalités d'application des mesures prises. Le Val-de-Marne est classé en zone rouge.

11 mai : Début du déconfinement progressif de la France. Les habitants peuvent à nouveau sortir sans attestation. Certains commerces rouvrent leurs portes, le sport individuel redevient autorisé, tandis que les écoles se préparent à accueillir une partie des élèves, malgré les réticences du comité scientifique et de nombreux enseignants et parents.

11 mai : Réouverture de la déchèterie RIVED, avenue d'Alfortville, sur rendez-vous exclusivement.

25 mai : Réouverture des parkings municipaux et reprise du stationnement payant sur la voie publique.

26 mai : Réouverture des marchés forains des quartiers Sud et Gondoles.

28 mai : Réouverture des écoles maternelles et élémentaires de la commune, selon un protocole sanitaire strict et des modalités d'accueil propres à chaque établissement. Réouverture progressive des parcs.

30-31 mai : Premier week-end de distribution des masques grand public de catégorie 1 à chaque Choisyen. Cette distribution se poursuivra les week-ends des 6, 7 et des 13, 14 juin.

2 juin : Réouverture au public de l'accueil de l'hôtel de ville, sur rendez-vous uniquement.

4 juin : Ouverture de la halle alimentaire du marché du Centre.

Mobilisés pendant toute la crise

Que ce soit directement avec la population, en présentiel ou en télétravail, les agents de la Ville ont su s'adapter au fur et à mesure de la crise sanitaire afin d'assurer la continuité du service public, malgré de nombreuses contraintes.

© RAHIM TALBI

Dès le 17 février, alors que l'épidémie commençait à s'étendre en France, une cellule de crise « Covid-19 » s'est mise en place à la mairie. Réunissant le maire, certains de ses adjoints, la direction générale, la direction de l'Espace public, le centre communal d'action sociale (CCAS), les services Hygiène et Santé, Ressources humaines et Communication, la cellule a permis d'élaborer puis de mettre en œuvre le plan de continuité de l'activité, ainsi que les directives gouvernementales concernant le confinement. Une attention particulière s'est immédiatement portée vers les habitants les plus vulnérables, avec le renforcement des dispositifs d'accompagnement du CCAS. La cellule de crise s'est ainsi réunie régulièrement et continue à le faire pour évaluer la situation, organiser le télétravail et la veille afin d'appliquer et de relayer au niveau local les mesures nécessaires auprès des Choisyens.

Les missions essentielles assurées

Bien que de nombreux services ou équipements publics aient été fermés, l'activité s'est adaptée pour assurer les missions essentielles

© DAVID BONÉT-MAURY

et nécessaires à la vie quotidienne des habitants. Ainsi, si l'hôtel de ville est resté fermé jusqu'à début juin, les équipes d'accueil sont restées présentes, notamment par un renforcement de l'accueil téléphonique. Tous les jours, des agents volontaires se sont relayés au standard afin de répondre aux appels, aux questions et aux préoccupations des habitants. L'assainissement, la collecte des ordures ménagères ont été maintenus, en lien avec le Territoire Grand-Orly Seine-Bièvre. Le service Population-état civil est resté joignable en permanence pour les déclarations de naissance, de décès ainsi que l'organisation administrative des inhumations.

Les missions de surveillance, de sécurité et de tranquillité de l'espace public ont été maintenues, en lien avec la police nationale. Le service Enfance et Vie scolaire a organisé l'accueil des enfants de personnels soignants et mobilisés dans la gestion de la crise sanitaire, y compris pendant les vacances de printemps et les jours fériés.

Le centre communal d'action sociale s'est mis en ordre de marche dès le début de la crise. Grâce à la liste d'inscrits au plan canicule, les agents ont pu prendre régulièrement des nouvelles des personnes âgées et vulnérables. Par le biais du dispositif « Allô chauffeur », le CCAS a organisé la livraison de repas ainsi qu'un système de livraison de courses à domicile, avec le concours de plus d'une centaine de bénévoles et l'appui du SIRESCO, service public de restauration collective. Les agents des résidences autonomie Benoît Frachon et Pierre Brossolette ont été particulièrement mobilisés pour aider nuit et jour les personnes âgées à mieux supporter le confinement.

Si pendant le confinement la publication du Choisy-Infos n'a pu être maintenue, le service Communication s'est mobilisé afin d'informer les habitants grâce au site internet et aux réseaux sociaux, aux panneaux lumineux mais aussi aux voitures sono, en lien avec le garage municipal et la direction de l'Espace public.

Outre ces missions essentielles, de nombreux autres services municipaux ont poursuivi leur activité et se sont adaptés afin d'assurer une continuité de service public pendant cette période difficile. Ainsi, les médiathèques, La Tannerie, le théâtre et le cinéma, les centres sociaux, les services Jeunesse et Sports ont proposé de nombreuses activités et des contenus éducatifs mis en ligne de manière à maintenir le lien avec les habitants.

© RAHIM TALBI

© TOUFIK OULMI

PERSONNES ÂGÉES

Le confinement en résidences

La crise du coronavirus a touché l'ensemble de la population française, et les plus fragiles d'entre nous, dont les seniors, en sont les premières victimes. À Choisy, comment les structures les accueillant ont-elles géré cette situation inédite ?

Résidences autonomie ou EHPAD, différentes structures présentes sur le territoire de la ville, accueillent des personnes âgées. Les deux résidences autonomie gérées par la municipalité comptent chacune une soixantaine de locataires, des personnes retraitées de plus de 60 ans. Elles bénéficient de leur propre logement ainsi que d'un certain nombre de prestations comme des animations, et une restauration commune pour ceux et celles qui le souhaitent. Mais, dès lors que le confinement a été décrété, le 17 mars dernier, comment la vie allait-elle s'organiser ? Quelles mesures pouvait-on mettre en place pour protéger les résidents de la pandémie ? Laetitia David, directrice des établissements, explique que, dès la première semaine du confinement, les espaces communs où l'on se retrouve habituellement pour discuter ou jouer, ont été fermés. Une décision difficile mais généralement bien acceptée, comme pour Mme Cornu, 90 ans, qui habite la résidence Pierre Brossolette depuis plus de trente ans : « *Ça m'a beaucoup manqué de ne pas retrouver les dames en bas, mais c'est normal.* » Le confinement a également signifié la fin de la restauration collective dont profitait une partie des résidents. Celle-ci a été remplacée par une livraison de plateaux individuels à domicile et le service a été ouvert à tous pour les déjeuners et les dîners. Environ la moitié des locataires a bénéficié de ces repas offerts. Que ce soit pour cette distribution ou pour la désinfection des locaux – deux fois par jour depuis le début du confinement –, le personnel des résidences s'est mobilisé. Un appel à volontaires auprès des agents de la Ville a même permis de renforcer les équipes en manque de main-d'œuvre.

Maintenir le lien

Au-delà des aspects pratiques, le contexte de l'épidémie nécessitait plus encore que d'habitude de prendre soin de l'autre et de lutter contre le sentiment l'isolement. Laetitia David explique : « *Déjà en temps habituel, nous faisons en sorte d'avoir des nouvelles quotidiennes de chacun. Avec le confinement, si le personnel n'avait pas croisé ou réussi à téléphoner à un résident, une équipe se rendait chez lui, avec toutes les précautions de rigueur.* » De plus, la directrice, qui a télétravaillé durant toute la période, appelait, une fois par semaine, chaque locataire : un échange plus long qui permettait de prendre en compte les besoins de chacun. Malgré toute cette attention prodiguée, le confinement a représenté une épreuve que certains ont traversé en inventant un nouveau quotidien. Mme Grié habite la résidence Frachon depuis bientôt quatre années, elle avait l'habitude de sortir régulièrement : « *ça a été difficile car j'aime bien rencontrer du monde, faire les magasins* ». La vie a malgré tout continué, au rythme de la radio qu'elle écoute beaucoup et de nombreuses lectures.

Les outils technologiques sont un autre moyen de maintenir le lien avec l'extérieur. Les deux résidences autonomies de la ville bénéficient depuis quelques semaines de deux tablettes, chacune offerte par le Département : même si Laetitia David constate que la prise en main de cet outil diffère selon les générations, il a permis d'organiser des appels vidéo avec la famille ou des téléconsultations médicales.

EHPAD CHANTEREINE
UN PLUS LONG CONFINEMENT ET ONZE DÉCÈS

© TOUFIK OULMI

À l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes Chantereine, les tablettes ont également été un moyen de maintenir le lien avec l'extérieur. Mais ici, le confinement a débuté une semaine avant l'ensemble de la population et continue aujourd'hui encore : chaque résident est confiné dans sa chambre, les repas sont délivrés en plateau individuel. Il en est de même pour les soins et les médicaments. Pour maintenir une certaine activité et lutter contre une dégradation de l'état physique et moral des résidents, la direction a organisé des promenades individuelles dans le jardin fleuri, tout en respectant les mesures de sécurité sanitaire. Mais en dépit de l'engagement et du travail des équipes, Chantereine déplore aujourd'hui onze décès en lien avec le Covid-19. La suspension des visites extérieures, du jour au lendemain, a été une douloureuse épreuve pour les résidents comme pour leurs familles qui n'ont pas eu le temps d'expliquer la situation à leurs aînés. Le personnel a dû se montrer encore plus à l'écoute de ceux et celles dont la résistance et le moral avaient été altérés par ce confinement.

Pour Annie Lagouy, c'est un épisode très difficile : elle avait l'habitude de rendre visite quotidiennement à sa mère à l'EHPAD Chantereine, un lien indispensable pour cette centenaire. Et si la direction a organisé des visites dès lors que cela a été autorisé, il est difficile pour la vieille dame, qui n'entend plus, de voir ses enfants désormais masqués. Aujourd'hui les visites continuent pour la plupart des résidents alors que les EHPAD restent confinés sur l'ensemble du territoire.

Un tel épisode laissera sans aucun doute des marques sur le moral et le physique de nos aînés. Et si le déconfinement a bien eu lieu dans les résidences autonomie, leurs locataires, comme le reste de la population, doivent rester prudents. Un registre a été installé à l'entrée afin de garder une trace des visites. Et si Mme Grié peut de nouveau sortir faire ses courses, elle n'oublie jamais son masque et limite au strict nécessaire son usage des transports, comme sans doute bien d'autres Choisyens.

CLAIRE TEYSSERRE-ORION

© D.R.

EN BREF

Masques, mouchoirs, lingettes et gants usagés… Protégeons la santé de tou·te·s

Les masques, gants et lingettes usagés jonchent de plus en plus nos trottoirs et nos sols. Outre les risques de propagation du virus et la mise en danger des agents de propreté urbaine, cela représente une pollution supplémentaire menaçant notre sécurité à tou·te·s.

Face à la pandémie de Covid-19, chacun doit redoubler de vigilance et adopter des gestes simples. Après chaque utilisation, il convient de jeter ces déchets dans un sac poubelle dédié qui, une fois rempli, devra être soigneusement refermé puis conservé 24 heures, ensuite jeté dans le sac poubelle des ordures ménagères. Les masques, gants ou lingettes usagés ne doivent en aucun cas être mis dans la poubelle des déchets recyclables ou poubelle « jaune » (emballages, papiers, cartons, plastiques). Il est du devoir de chacun·e de préserver nos rues et notre santé.

Plus d'infos :
Gouvernement.fr/info-coronavirus

Les renouvellements de demande de logement facilités pendant la crise

Depuis le début de la crise du Covid-19, le service Habitat est mobilisé pour accompagner les habitant·e·s dans leur démarche. Afin qu'aucun usager ne soit pénalisé dans cette période compliquée, les demandes de logement n'ayant pu être renouvelées ont été reconduites automatiquement à la date anniversaire et le seront jusqu'à nouvel ordre. Le service Habitat entend ainsi réduire les inégalités liées à la fracture numérique.

Les rendez-vous physiques étant actuellement suspendus, vous pouvez effectuer vos demandes de logement ou actualisation de dossier à distance sur : **www.demande-logement-social.gouv.fr.**

Tél. : 01 58 42 47 24

Atelier de fabrication de masques alternatifs par les bénévoles du dispositif « Allô chauffeur ».

CRISE SANITAIRE

Le bénévolat, une valeur sûre

Malgré la crise sanitaire, des valeurs primordiales telles que la solidarité, l'entraide et l'intérêt général n'ont pas faibli grâce à l'implication de personnes bénévoles, dont c'était pour certaines le premier engagement.

Parce qu'il a obligé au repli chez soi et sur soi, le confinement a accentué les fragilités. Mais malgré les contraintes dues aux restrictions de déplacement, des habitants et des associations choisyennes se sont montrés d'autant plus soucieux de venir en aide aux plus démunis. De nombreuses initiatives associatives et citoyennes ont ainsi vu le jour, les bénévoles se révélant alors les premiers acteurs des solidarités de proximité. Une centaine de personnes se sont par exemple impliquées bénévolement dans le dispositif « *Allô chauffeur* », lancé à l'initiative de la municipalité pour porter les courses au domicile de personnes en difficulté, leur distribuer des fruits et des légumes, ou encore les emmener à un rendez-vous médical.

De leur côté, durant la crise sanitaire, les Restos du cœur ont continué d'assurer l'aide alimentaire à destination de leurs bénéficiaires. « *Pas question de les abandonner pendant cette période difficile* », comme le souligne Robert Gineste, le responsable de l'antenne choisyenne des Restos. « *Nous accueillons même des bénéficiaires des villes environnantes, car certaines antennes sont fermées. Nous voyons aussi arriver des personnes que nous ne connaissions pas : celles qui ont perdu leur travail dès le début de la crise sanitaire, d'autres qui vivaient de petits boulots, ou encore des serveurs ou serveuses de restaurant* », ajoute le responsable.

Écouter, soutenir, informer…

Autre implication, celle de la friperie solidaire d'Emmaüs, qui a offert 80 kg de textile à des bénévoles choisyens pour la fabrication de masques. « *Nous avions des stocks et nous avons été heureux de pouvoir participer* », fait valoir Moussoukoura Diarra, la directrice de cette structure d'insertion, actuellement installée à Alfortville, mais qui va prochainement déménager à Choisy.

Quant à l'Unafam, qui a pour mission d'écouter, de soutenir et d'informer les familles de personnes vivant avec des troubles psychiques, elle n'a pas non plus stoppé ses activités. Mais ses bénévoles ont dû s'adapter, en intervenant par téléphone ou par internet pour aider ces familles à supporter la situation. « *Même si cela ne règle pas les problèmes de fond, cela permet de les soulager dans l'instant. Un certain nombre de familles ne vivaient pas forcément avec leur proche malade avant le confinement. Cette cohabitation peut générer de l'angoisse et des conflits. Aussi, pendant cette crise sanitaire, nous sommes là pour les aider* », explique Sylvie Mabilais, chargée de mission au sein de la délégation du Val-de-Marne de l'Unafam.

DANIEL GEORGES

Paroles de bénévoles…

CÉLINE MARTIN-GUIBLAIN

« J'ai fait les courses pour des personnes fragiles »

Je n'ai jamais fait partie d'une association. Je possède un cabinet de massage et de bien-être, mais le confinement m'avait obligée à fermer mes portes. J'ai alors décidé d'appeler des personnes âgées, parmi mes clientes, afin de leur proposer de faire leurs courses. Et quand le dispositif « Allô chauffeur » s'est créé, je l'ai rejoint !
Je voulais, en fait, me sentir utile. J'ai beaucoup pensé à mon papa, décédé avant la crise sanitaire, et qui ne vivait pas en région parisienne. Je me suis dit que s'il avait été vivant, j'aurais été contente que quelqu'un s'occupe de lui. Bien sûr, je savais que je prenais des risques, mais tout s'est fait dans de bonnes conditions. Et puis, cela remontait tellement le moral des gens que nous aidions, ils étaient très sensibles à notre implication. Mais pour ne pas inquiéter davantage ma famille en province, je ne leur ai pas parlé de cette action bénévole. Je leur expliquerai quand l'anxiété générale aura diminué. Afin de limiter au maximum les risques pour mon mari et mon fils, je me douchais et changeais de vêtements dès mon retour à la maison. En tout cas, humainement, cette expérience a été très forte et je pense que quand je serai à la retraite et que j'aurai vraiment du temps, je rejoindrai une association.

© D.R.

MARIE TELES

« Je fabrique des masques en tissu »

Je travaille dans l'immobilier et j'habite à Choisy depuis un an à peine, mais j'ai vite senti qu'il y avait dans cette ville un esprit de solidarité que je n'avais pas toujours vu ailleurs. Cela donne envie de s'impliquer ! Pendant le confinement, j'ai d'abord donné un coup de main dans le cadre du dispositif « Allô chauffeur ». Et depuis mi-avril, avec trois autres bénévoles, Joëlle, Laurence et Françoise, nous prenons part à un atelier de fabrication de masques en tissu, que l'on a installé à la maison de la jeunesse. J'ai ressorti ma machine à coudre de la cave et, pour commencer, nous avons utilisé des draps et tout ce que l'on pouvait rapporter de chez nous. Et nous avons pu bénéficier d'un don de la friperie solidaire d'Emmaüs, ainsi que d'autres habitants. Fabriquer un masque, c'est finalement assez technique, avec trois couches de tissu à superposer. Nous faisons des journées de douze heures, bien souvent avec un mal de dos à la clé ! J'avais déjà par le passé donné de mon temps pour les autres – en préparant notamment des repas pour les sans-abri – mais sans jamais faire partie d'une association. Mais pourquoi ne pas en intégrer une dans le futur…

CATHERINE ROSSI

Coresponsable de l'équipe d'action territoriale d'Alfortville et de Choisy-le-Roi des Petits Frères des pauvres

Pendant le confinement, nous avons pris part, avec d'autres associations, à des distributions de fruits et de légumes, mais nous faisons surtout tout notre possible pour être présents, sachant que nos bénéficiaires constituent une population fragile. Nos bénévoles se relaient ainsi chaque jour pour les appeler, afin qu'ils n'aient pas le sentiment d'être laissés pour compte. Et nos bénévoles les plus jeunes se proposent de faire leurs courses, voire de leur apporter de la lecture. Et dès que nous pouvons avoir des masques, nous les distribuons aux personnes qui ont besoin de sortir. Il y a aussi certaines situations que nous tâchons de régler, quand une personne par exemple n'a plus son auxiliaire de vie. Enfin, nous avons été sollicités par les Scouts de France, qui se sont proposés de réaliser des dessins avec des petits mots de réconfort à destination des personnes isolées. Nous les avons alors envoyés dans les EHPAD pour qu'ils soient distribués.

PLUS D'INFOS :
www.petitsfreresdespauvres.fr - Tél. : 01 49 77 53 38 / 06 84 59 86 13

EN BREF

Un masque de catégorie 1 à chaque Choisyen·ne

Les 45 000 masques grand public commandés par la Ville le 17 avril dernier sont distribués à chaque choisyen·ne de plus de 6 ans, sur trois week-ends consécutifs du 30 mai au 14 juin. La remise de ces masques alternatifs de 1ère catégorie, agréés par les autorités sanitaires, respecte un dispositif précis : une personne par foyer doit se rendre dans l'un des 13 points de retrait, celui correspondant à son secteur d'habitation, à un créneau horaire spécifique défini en fonction de son nom de famille. Ces modalités de distribution sont détaillées dans le dépliant qui a été envoyé à chaque foyer, accompagnées du coupon de retrait et des justificatifs à présenter le jour du retrait.
L'objectif : limiter les regroupements et l'afflux de personne dans un même lieu, garantir le respect des mesures barrières et de distanciation physique, et s'assurer que chaque habitant·e de plus de 6 ans dispose d'un masque de qualité. Chaque choisyen·ne bénéficie également d'un masque offert par le Département.
Plus d'infos :
Retrouvez toutes les modalités de distribution de masques sur choisyleroi.fr

Cité des métiers : reprise progressive de l'activité, à distance !

Pour répondre aux attentes malgré la situation sanitaire exceptionnelle liée au Covid-19, l'équipe de la Cité des métiers opte pour de nouvelles modalités d'accueil : des conseils par téléphone, en appelant le 06 40 69 16 57. Ainsi, les conseillers de la structure départementale peuvent proposer des entretiens avec des spécialistes des domaines de l'orientation, de la formation, de l'emploi et de la vie professionnelle en générale.
La mission de la Cité des métiers est de vous aider à y voir plus clair pour faire les bons choix et faciliter votre parcours professionnel.
Plus d'infos :
www.citedesmetiers-valdemarne.fr

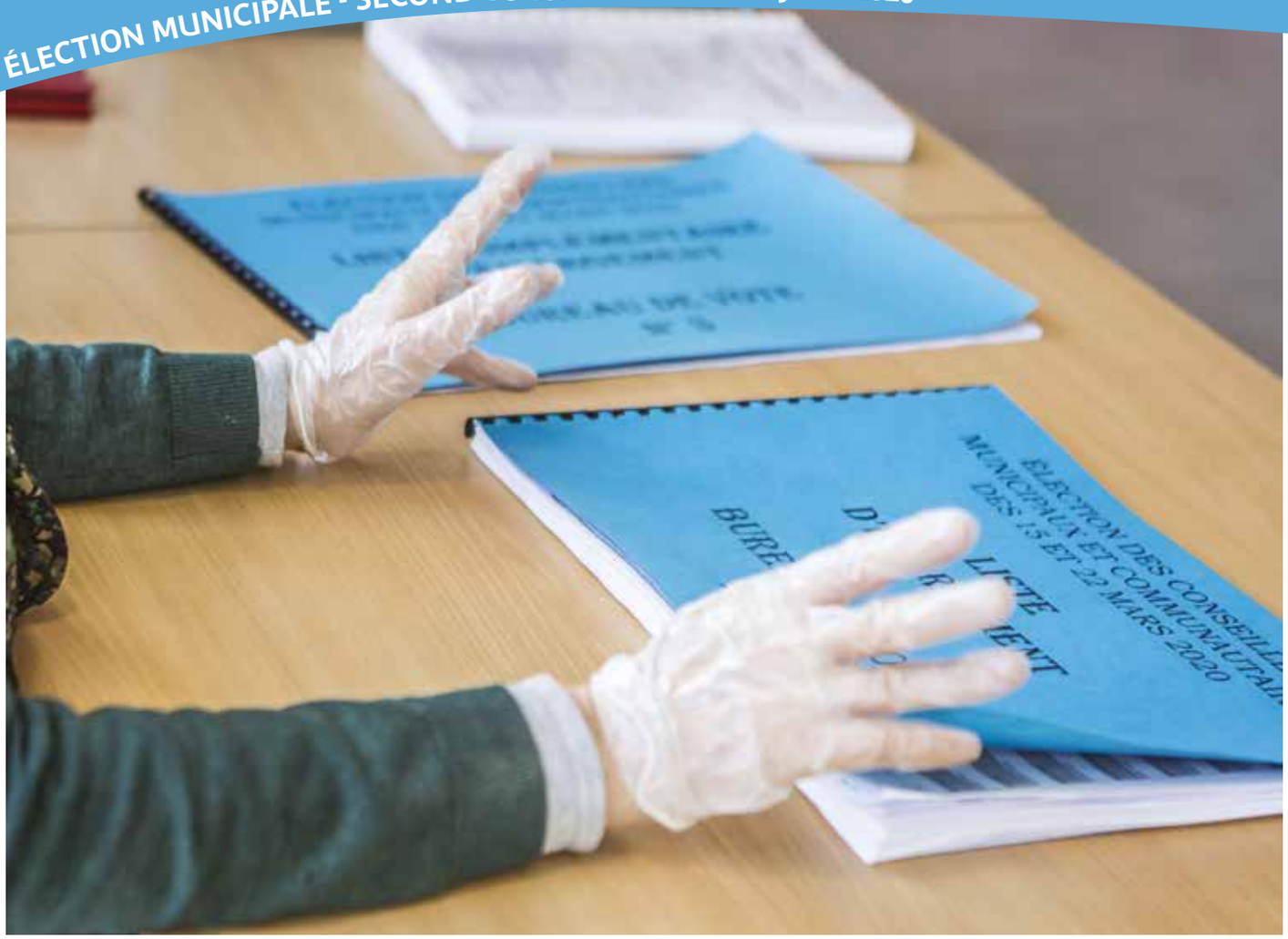

©TOUFIK OULMI

ÉLECTION MUNICIPALE

Un second tour en toute sécurité

Le Premier ministre a donc fixé au 28 juin le second tour de l'élection municipale. Les Choisyens sont appelés à élire l'équipe qui gèrera la commune jusqu'en 2026. Des mesures sanitaires très strictes seront mises en œuvre pour que chacun puisse voter en toute sécurité.

Lundi 15 juin : Début de la campagne électorale officielle

Le gouvernenement insiste sur le fait que les équipes et les candidats doivent faire campagne dans le respect systématique des gestes barrières, en portant un masque et en gardant une distanciation physique avec les électeurs. Il a également encouragé les candidats et candidates à envoyer des professions de foi plus longues et détaillées.

Dimanche 28 juin : deuxième tour de l'élection municipale

Après la fermeture des bureaux de vote commence un savant calcul de répartition du nombre de sièges en fonction du nombre de voix recueillies par chaque liste candidate. La moitié des sièges est ensuite attribuée à la liste arrivée en tête. L'autre moitié est répartie proportionnellement entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés, y compris la liste majoritaire.

Samedi 4 juillet : installation du conseil municipal et élection du maire

Une semaine après le second tour se tiendra le premier conseil municipal de la mandature 2020-2026. À l'ordre du jour de cette séance : l'élection du maire et de ses adjoints, ainsi que des conseillers communautaires au sein du Territoire Grand-Orly Seine Bièvre.

43 ÉLUS POUR CHOISY

Gérer une municipalité est un travail d'équipe ! Les candidatures doivent comporter autant de noms que de sièges à pourvoir. Ce nombre est fonction de la population : Choisy, avec ses 45 331 habitants, dispose de 43 élus. Depuis 2013, la parité s'est imposée dans les conseils municipaux des villes de plus de 1 000 habitants et c'est pourquoi les listes comptent autant d'hommes que de femmes. Au sein de chaque liste, deux candidats sont aussi proposés pour le siège de conseiller communautaire au sein du Territoire Grand-Orly Seine Bièvre : il sera attribué selon la même règle de répartition des sièges que les conseillers municipaux

Le chiffre

21 291, c'est le nombre d'électrices et d'électeurs inscrits sur les listes électorales de la commune. Parmi eux, 9 934 hommes et 11 357 femmes, 1 351 jeunes de moins de 21 ans. Ce chiffre tient compte des 1 366 Choisyens qui se sont inscrits entre le 1er avril 2019 et le 7 février 2020 en vue du scrutin municipal.

Rappel des résultats du 1er tour (dimanche 15 mars 2020)

Inscrits : 21 207. Abstentions : 13 254 (62,50 %). Votants : 7 953 (37,50 %). Blancs : 91 (0,43 %). Nuls : 224 (1,06 %). Exprimés : 7 638 (36,02 %).

Listes	Tête de liste	% exprimés	Nombre de voix
Choisy demain	Ali Id Elouali	15,44 %	1 179
Lutte ouvrière : Faire entendre le camp des travailleurs	Josépha Torres	1,72 %	131
Choisyens, à vous la main !	Robin Albert	9,48 %	724
ChoisyCvous	Nathalie Lemoine	10,70 %	817
Gagner ensemble	Tonino Panetta	33,19 %	2 537
Choisy en commun	Didier Guillaume	29,48 %	2 252

Le guide pratique de l'électeur

Quelles seront les mesures sanitaires dans les bureaux de vote ?
Les bureaux disposeront obligatoirement de gel hydroalcoolique ou d'un point d'eau pour se laver les mains. Le port du masque sera obligatoire pour tout le monde : masques alternatifs pour les électeurs et masques chirurgicaux pour les présidents, assesseurs, employés municipaux et scrutateurs lors du dépouillement. Les électeurs sont invités à venir avec leur propre stylo et à tenir eux-mêmes leur papier d'identité.

©TOUFIK OULMI

Où se trouve mon bureau de vote ?
Les 22 bureaux de vote de la commune sont, le plus souvent, installés dans des écoles et des gymnases près des lieux de résidence des électeurs. Trois solutions pour connaître le vôtre :
- regarder votre carte électorale : elle mentionne l'adresse de votre bureau de vote.
- par internet : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE ou entrez dans votre moteur de recherche : « interroger sa situation électorale ».
- par téléphone, au service municipal de la Population : 01 48 92 44 44

Jusqu'à quelle heure puis-je voter ?
Dans les grandes agglomérations, dont fait partie Choisy, les bureaux de vote sont ouverts de 8h à 20h.

Je n'ai pas reçu ma carte d'électeur, est-ce normal ?
Oui, car les cartes ne sont pas renvoyées à chaque élection. Vous pouvez utiliser celle qui vous a servi à voter au scrutin européen, en 2018. Des cartes sont bien sûr envoyées aux nouveaux inscrits sur les listes électorales. Vous pouvez toujours voter sans votre carte électorale.

Quels papiers d'identité dois-je présenter ?
Tout document attestant de votre identité : carte nationale d'identité ou passeport (valides ou périmés), permis de conduire, carte vitale avec photo, carte d'invalidité avec photo… Pour les ressortissants de l'Union européenne, les cartes d'identité, passeports ou titres de séjour doivent être valides le jour du scrutin.

Je ne pourrais pas aller voter, puis-je donner une procuration ?
Oui, jusqu'au jour du scrutin, vous pouvez donner procuration à un électeur de la même commune (pas nécessairement du même bureau de vote). Nous vous conseillons cependant de ne pas attendre, afin que votre procuration soit bien enregistrée par les services municipaux.
Une procuration peut être donnée pour diverses raisons : déplacement professionnel, vacances, raisons de santé, lieu de résidence différent du lieu d'inscription sur les listes électorales… Pour donner procuration, vous devez vous rendre au commissariat de police, dans une gendarmerie, ou au tribunal de grande instance.
Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer pour des raisons médicales, vous pouvez demander qu'un personnel de police se rende chez vous pour établir la procuration. Le ministre de l'Intérieur a assuré que les modalités seraient simplifiées pour ce deuxième tour, notamment pour les résidents des EHPAD ou pour les personnes vulnérables.

Dois-je obligatoirement passer par l'isoloir ?
Oui, pour préserver le secret du vote, vous devez passer par l'isoloir pour mettre votre bulletin dans l'enveloppe. Avant cela, vous devez prendre un bulletin d'au moins deux candidats à l'accueil du bureau de vote ou utiliser un bulletin que vous avez reçu à votre domicile.
Les personnes en situation de handicap peuvent se faire accompagner par un autre électeur dans l'isoloir et l'accompagnant peut, si besoin, mettre lui-même l'enveloppe dans l'urne.

Comment connaître les résultats du scrutin ?
Déjà en participant aux opérations de dépouillement des votes : tout électeur peut se proposer pour compter les voix obtenues par chacun des candidats dans son bureau de vote. Cette phase se déroule à partir de 20h, une fois le scrutin clos. Les résultats de chaque bureau sont ensuite centralisés à l'hôtel de ville. Les résultats officiels de l'élection sont consultables sur le site internet et la page facebook de la Ville.

Etablissement DIR

Artisan Joseph

Plomberie - Vitrerie - Carrelage

6 jours/7 de 8h à 20h

- Tous dépannages
- Installation toutes chaudières
- Rénovation (salle de bains, cuisines...)
- Devis gratuit

5 bis, rue Louise Michel - 94600 Choisy-le-Roi

01 48 76 73 16 - 06 63 77 41 25

Site : www.ets-dir.com - Mail : dir.tn@hotmail.fr

Choisy INFOS

Magazine municipal d'informations locales de Choisy-le-Roi

Contact Publicité :

Manuel ABBAS

06 31 28 45 33

abbas@hsp-publicite.fr

HSP

Votre régie publicitaire

vous conseille pour vos insertions et créations

01 55 69 31 00 - contact@hsp-publicite.fr

NOUVELLE RÉALISATION À CHOISY-LE-ROI

ESPACE DE VENTE À CHOISY-LE-ROI

à l'angle de l'av. M^al de Lattre de Tassigny et av. Gal Leclerc

01 64 05 15 55 - www.gilpromotion.fr

GIL Promotion

PORTRAIT D'UN HOMME GÉNÉREUX ET DÉTERMINÉ

« Un homme décidé, mais à l'écoute, courageux et volontaire, très attaché à sa ville. » « Une figure bienveillante et généreuse, volontaire et motivée. » « Un maire toujours à l'écoute de la population et surtout des agents pour lesquels il avait toujours un petit mot gentil. »

Daniel Davisse a été emporté par le Covid-19, le 29 mars dernier. L'annonce de son décès a soulevé une grande et profonde émotion dans la ville et au-delà parmi les militants de son parti, les adhérents des *Amis de la Fondation pour la mémoire de la déportation*, dans les villes jumelées à l'étranger comme dans les collectivités territoriales d'Île-de-France.

Dans cet hommage, nous retraçons son enfance, ses années de jeunesse, son engagement et son parcours en tant que maire de Choisy-le-Roi, entre 1996 et 2014.

RÉALISÉ PAR NATHALIE COURTOIS ET RAHIM TALBI

© D.R.

PORTRAIT D'UN HOMME GÉNÉREUX ET DÉTERMINÉ

Avec sa mère adoptive Rachel Weil.

Visite ministérielle de chantier.

Daniel Davisse et des membres du cabinet du ministre des transports Charles Fiterman.

Avec Charles Fiterman, ministre des Transports (du 23 juin 1981 au 17 juin 1984).

Avec Charles Fiterman et Michel Germa, président du Conseil général du Val-de-Marne (1976-2001).

LES ORIGINES...

Histoire d'un enfant caché

De Hambourg à Choisy-le-Roi, l'itinéraire du jeune Daniel Davisse est étroitement lié aux drames de la Seconde Guerre mondiale et aux espérances des Trente Glorieuses.

« *Naître en Allemagne dans une famille juive en 1938 n'était pas vraiment un bon démarrage dans la vie* », pointe le Maitron, le dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et du mouvement social, dans sa notice consacrée à Daniel Davisse. L'enfance de celui qui deviendra un élu de la République française est celle des enfants cachés pendant la Seconde Guerre mondiale, confiés par leurs parents à des familles qui deviendront, pour beaucoup, des familles d'adoption.

Daniel Davisse est donc né à Hambourg, sous le nom de Dan Herz. Son père, Walter, est fils d'un charcutier de la Sarre, qui part faire des études religieuses. Il sera d'ailleurs professeur de religion dans une école juive de Hambourg à partir de 1935.

En décembre 1938, Walter et son épouse Irma, avec leur petit Dan, né en juillet, fuient l'Allemagne nazie, « *la terre des barbares* » comme la nommera Walter dans une lettre du 3 janvier 1939, qui raconte aussi la Nuit de cristal du 9 novembre 1938, à Hambourg. Ils retrouvent de la famille au Luxembourg. En mai 1940, quand les Allemands envahissent le pays, ils se réfugient en France, où ils sont internés dans différents camps : Gurs, dans les Pyrénées-Atlantiques, Les Milles, dans les Bouches-du-Rhône. Walter et Irma sont déportés des Milles, alors en zone libre, vers Drancy, puis Auschwitz,

Avec sa grand-mère adoptive, Marseille 1944.

d'où ils ne reviendront pas. Juste avant d'être déportée, Irma était parvenue à confier leur petit Dan à une famille de résistants juifs socialistes de Marseille, André et Rachel Weil, qui, à leur retour à Paris, le garderont et l'élèveront.

Pendant quelques années après la Seconde Guerre mondiale, les juifs français avaient la possibilité de changer de patronyme. C'est ainsi que la famille Weil devient « Davisse », qui est le nom du magasin de confection d'André et de Rachel. Daniel suit sa scolarité dans le XVe arrondissement. Pendant ses années d'études, il adhère aux Jeunesses communistes, puis à l'Union des étudiants communistes, dont il est membre du comité national.

Il rencontre sa future épouse, Annick, lors d'une réunion du *Mouvement de la paix*. Le couple aura deux enfants, Yves et Françoise.

Avoir 22 ans en 1960 n'est pas non plus simple : Daniel Davisse doit effectuer son service militaire alors que la France est en guerre en Algérie, mais son « statut » de pupille de la Nation lui évite de partir au front.

> ***« Ainsi, le fils du rabbin né en Sarre est devenu instituteur, laïque, communiste, chef de cabinet du ministre Charles Fiterman et maire de Choisy-le-Roi ! »***
> ***Daniel Davisse*** [1]

La suite de son parcours professionnel s'entremêle avec son engagement syndical et politique. Il est nommé instituteur à Ivry en 1961, puis à Vitry. Adhérent du Syndicat national des instituteurs, il participe à l'animation du mouvement de grève en mai 1968, et accepte des responsabilités au sein du Parti communiste.

Avec la communauté malienne en février 2004.

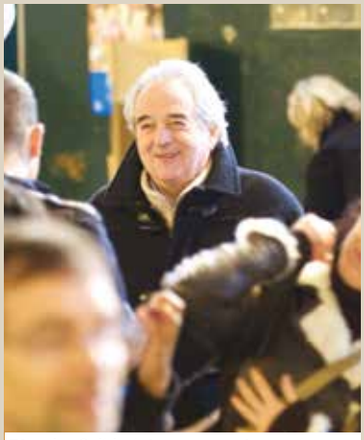
Fête des Solidarités, gymnase Langevin en décembre 2008.

Rencontre avec une association de Briand-Pelloutier, en juin 2005.

Tournoi « jeunes » de l'AS Football, en juin 2008.

Il devient permanent à la fédération du Val-de-Marne, avant de travailler auprès de Charles Fiterman, alors député de Choisy-le-Roi, entre 1978 et 1981.

> *« Ce qui est fondamental pour moi, c'est cet extraordinaire moment : une famille qui m'abandonne pour me sauver et l'autre qui m'accueille avec le même objectif. »*
>
> *Daniel Davisse* [1]

1981, justement : après l'élection de François Mitterrand, Charles Fiterman fait son entrée, avec trois autres communistes, dans le gouvernement de Pierre Mauroy, en tant que ministre des Transports. Daniel Davisse devient son chef de cabinet. Complices et complémentaires, les deux hommes travaillent aussitôt sur la loi qui régit aujourd'hui l'organisation des transports en commun en France, à laquelle nous devons, par exemple, le remboursement par l'employeur d'une partie des abonnements de transport.

En 1983, Daniel Davisse intègre le conseil municipal de Choisy-le-Roi, qu'il quittera en 2014, au terme de trente et un ans d'action au service de la ville et de ses habitants.

Le 5 février 2014, il préside sa dernière séance de l'assemblée communale. Le public est nombreux dans la salle du conseil pour saluer cette figure de la vie choisyenne. Humble et n'aimant pas les éloges, le maire ne parvient pourtant pas à cacher son émotion face aux multiples témoignages de reconnaissance et d'affection exprimés. La retraite de celui qui devient alors maire honoraire n'est pas de tout repos. Daniel Davisse la consacre au travail de mémoire en sa qualité de président départemental des *Amis de la Fondation pour la mémoire de la déportation*. Parallèlement, il s'implique davantage au sein de l'*Association Louis Luc pour l'histoire et la mémoire de Choisy-le-Roi*, à laquelle il est très attaché et œuvre pour la création d'un musée consacré à l'histoire de la ville.

EN QUELQUES DATES…

- 7 juillet 1938 : naissance à Hambourg (Allemagne).

De …

Walter Herz, né le 26 août 1904 à Bettingen (Sarre, Allemagne). Interné le 12 avril 1941 au camp des Milles puis à Rivesaltes et à Drancy. Déporté à Auschwitz le 16 septembre 1942 par le convoi 33 (1 003 personnes, dont plus de 500 juifs de la zone libre qui venaient d'être livrés par Vichy).

Et de…

Irma Herz, née Meyer le 3 décembre 1907 à Hambourg. Internée au camp des Milles puis à Rivesaltes et à Drancy. Déportée à Auschwitz le 16 septembre 1942 par le convoi 33.

- Juillet 1942 : Daniel a 4 ans quand sa mère le confie à la famille Weil, qui le cache durant toute la guerre.

- 1959 : sa famille adoptive parvient à rendre officielle l'adoption de Daniel.

- 1960-1961 : Daniel effectue son service militaire. Pupille de la Nation, il échappe à la guerre d'Algérie.

- Août 1961 : mariage à Paris (XVe arr.) avec Annick Dumont.

- 1961-1974 : instituteur à Ivry-sur-Seine puis à Vitry-sur-Seine (94).

- 1978-1981 : attaché parlementaire du député Charles Fiterman.

- 1981-1984 : chef de cabinet du ministre d'État, ministre des Transports, Charles Fiterman.

- 1983 : premier mandat électif à Choisy-le-Roi comme conseiller municipal.

- 1986 : adjoint au maire, en charge de la jeunesse.

- 1995 : 1er adjoint au maire.

- 1996 : succède à Louis Luc comme maire.

- 4 octobre 2001 : décoré de la Légion d'honneur.

- 2004 -2011 : Vice-président du Conseil général du Val-de-Marne.

- 2005-2008 : Président de l'association des maires du Val-de-Marne.

- Janvier 2013 : Président de la Communauté d'agglomération Seine-Amont (Choisy-Ivry-Vitry).

- 5 février 2014 : préside son dernier conseil municipal.

- 29 mars 2020 : décède à l'hôpital Henri Mondor, à Créteil.

[1] Interview issue de la revue Mémoire et Vigilance de l'association des Amis de la Fondation pour la mémoire de la déportation.

PORTRAIT D'UN HOMME GÉNÉREUX ET DÉTERMINÉ

Visite du chantier de l'Imprimerie nationale en mars 2005.

Au côté de Paul Chemetov, architecte-urbaniste de renommée mondiale, en juillet 2001.

Visite des berges de Seine en réaménagement avec Pierre Dartout, préfet du Val-de-Marne, en juin 2011.

Pose de la première pierre du quartier Seine et Parc en septembre 2005.

Visite sur le terrain dans le quartier du Dr Roux, juillet 2005.

AU SERVICE DE CHOISY

Un maire bâtisseur et visionnaire

Élu conseiller municipal en 1983, Daniel Davisse devient maire en 1996. Il le restera jusqu'en 2014, contribuant à la transformation et à la modernisation de la ville.

Hambourg, Marseille, Paris, Vitry puis Choisy-le-Roi donc, une commune d'adoption pour laquelle Daniel Davisse s'est pris d'affection et qu'il n'a plus quittée. Un de ses derniers projets portait d'ailleurs sur la création d'un musée consacré à son histoire : *« Quiconque arrive dans cette ville, s'il prend connaissance de son histoire, sera vite passionné. Elle constitue, pour une ville dite de banlieue, une période conséquente allant de la Grande Mademoiselle jusqu'à la période contemporaine.*

Lancement du chantier de construction du centre de l'entrepreunariat en octobre 2012.

Pendant la Révolution française, Danton habitait ici, Robespierre était un ami du maire de l'époque, Jean-Pierre Vaugeois. Rouget de Lisle a habité dans notre ville chez un général d'Empire. Cette ville a joué un rôle historique dans les négociations de paix au moment de la guerre du Vietnam. De grands artistes ont vécu sur ce territoire, que ce soit Louise Bourgeois ou Ipoustéguy… »

Conseiller municipal en 1983, adjoint au maire en charge de la jeunesse en 1986, et premier adjoint au maire en 1995, Daniel Davisse devient premier magistrat de la commune en août 1996, à la suite du décès de son ami Louis Luc, le 12 juillet de la même année. Il est conforté à ce poste lors des élections municipales de 2001 et de 2008. Homme de rassemblement, il a toujours inscrit son équipe municipale dans l'action au service des habitants.

Durant ses mandats, la ville se métamorphose sur le plan de l'aménagement urbain. Centre-ville, quartiers Sud, du Docteur Roux, du Port, Chantereine, Seine et Parc… l'ensemble du territoire choisyen est en renouveau.

Les équipements de la ville (petite enfance, enfance, culture, sport…) se modernisent et d'autres sont créés : crèche Tony Lainé, école Henri Wallon, médiathèque Aragon, La Tannerie, pont des Mariniers, hall du marché Sud, cours de tennis couvert…

Parallèlement, le maire place l'emploi, le développement économique et la défense des services publics locaux au cœur de son action. Ces préoccupations, Daniel Davisse les porte également au niveau départemental – il est Vice-président du Conseil général de 2004 à 2011 – et au niveau intercommunal puisqu'il devient, en 2013, le premier Président de la Communauté d'agglomération Seine-Amont.

> ***« Le pôle intermodal des transports du centre-ville, en service depuis juin 2011, demeure ma grande fierté. La plus belle de mes réalisations »***
> ***Daniel Davisse*** [1]

Durant toute la durée de son mandat de maire, puis au Département et en sa qualité de Vice-président du Syndicat des transports d'Île-de-France, Daniel Davisse contribue à doter sa ville d'un réseau de transports multiple et diversifié. *« Le pôle intermodal des transports du centre-ville, en service depuis juin 2011, demeure ma grande fierté. La plus belle de mes réalisations »*, nous avait-il confié.

28 mai 2011. Inauguration du pôle intermodal en présence du préfet, Pierre Dartout, des présidents du Département, Christian Favier, et de la Région Jean-Paul Huchon, et de nombreux Choisyen·ne·s.

COMMUNIQUÉ DU MAIRE, DIDIER GUILLAUME

« IL A LAISSÉ L'EMPREINTE D'UN MAIRE BÂTISSEUR D'UNE VILLE OUVERTE SUR L'EXTÉRIEUR »

« Mon ami, mon camarade, notre maire honoraire Daniel Davisse nous a quittés cette nuit du 29 mars. Mes premières pensées vont à ses proches, sa femme Annick, ses enfants Françoise et Yves, et ses petits et arrière-petits-enfants. Je veux leur apporter tout mon soutien, toute mon amitié et toute ma solidarité dans ce moment difficile. La propagation de cette maladie nous touche si fortement et injustement que l'incompréhension et la colère nous submergent.

Daniel était un homme d'engagement et de conviction toujours fidèle à son parti : le Parti communiste français. Fils de déportés, il a fait de sa vie un combat pour dénoncer l'intolérance et le fascisme. Pour faire vivre la mémoire de notre histoire.

C'est certainement ce qui a favorisé sa vocation d'instituteur, sa vocation pour la transmission. C'est ce qui a fait de lui un militant pour une société de justice sociale, d'égalité, de partage et de solidarité. C'est aussi ce qui l'a guidé en tant que maire de notre commune et conseiller général. Il a œuvré pendant dix-huit ans pour améliorer les conditions de vie et d'existence des Choisyennes et des Choisyens. Par son action, il a développé une ville dynamique, moderne, rénovée : « la rotule du Val-de-Marne », comme il aimait le dire. Daniel a laissé une empreinte indélébile dans notre ville et j'ai été fier de participer à l'évolution de notre ville à ses côtés et honoré de lui avoir succédé. La situation que nous traversons ne nous permettra pas de lui rendre hommage comme les habitants de notre ville le souhaiteraient. Cet hommage, nous le rendrons dès que les conditions sanitaires le permettront. »

Inauguration symbolique de la brocante Saint-Louis en juin 2012.

Avec le ministre de la Jeunesse et des Sports, Bernard Laporte, en visite à Choisy en avril 2009.

Manifestation de soutien aux salariés de l'Imprimerie nationale en juin 2006.

Avec Dominique Bussereau, ministre des Transports, et Guillaume Pepy, PDG de la SNCF, à Choisy-le-Roi en décembre 2009.

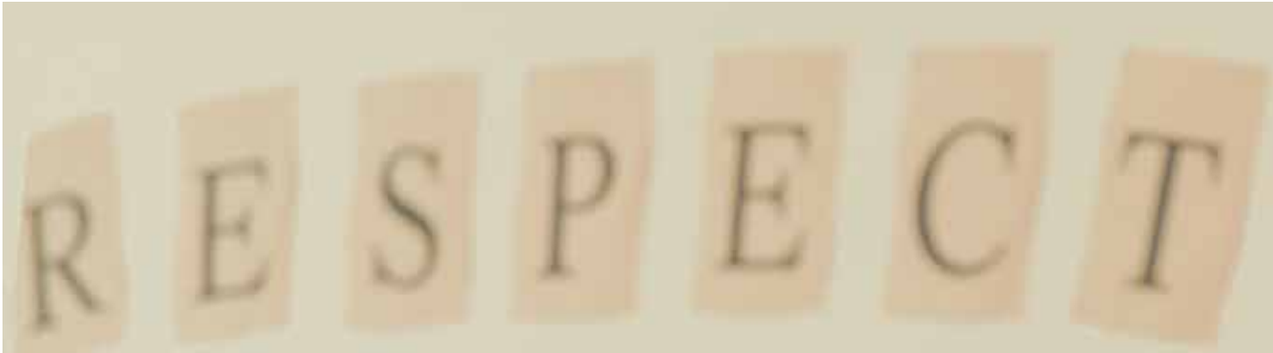

Témoignages et émotion

De très nombreux témoignages sont parvenus à l'hôtel de ville depuis l'annonce du décès de Daniel Davisse. Nous en citons quelques-uns dans ces pages.

« J'ai beaucoup apprécié le travail que nous avons effectué avec Daniel dans le cadre de nos projets « Seine et Parc » et des « lofts de Choisy ». Je garde le souvenir de quelqu'un de particulièrement ouvert et très à l'écoute des problématiques, un homme d'engagement et de conviction. »
Nigel Atkins, président de la société *Federal*

« Un grand monsieur nous a quittés, laissant en souvenir son sourire et sa bienveillance envers tous. Il a fait beaucoup pour notre ville et nous lui en serons toujours reconnaissants. On dit que les meilleurs partent les premiers, j'en ai encore la preuve aujourd'hui… Comme le disait Jean d'Ormesson, il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants. Sincères amitiés à la famille et que M. Davisse repose en paix. » **Hayate B, habitante.**

« Profonde est ma tristesse à l'annonce de la mort rapide de Daniel, qui a été pour moi un tuteur, un exemple. Par la discussion, le raisonnement, la sincérité, la tolérance et son humour, il m'a forgé professionnellement vers la voie de l'humain. » **Luc Bastien, ancien directeur du service municipal de la jeunesse.**

« Daniel Davisse suivait avec attention et bienveillance les différents projets et notamment les plus osés dans le domaine de la création ; une conception humaniste du partage de la culture pour tous, dans le plaisir mais aussi dans la rigueur et dans le respect des participants, des valeurs d'ancien enseignant sûrement… »
Laurent Boer, directeur de l'*Ensemble polyphonique de Choisy-le-Roi*

« Sa disparition me touche car nous avions travaillé ensemble au sein de l'assemblée départementale entre 2004 et 2011. J'avais pu alors remarquer sa force de caractère et son énergie pour agir en faveur des Val-de-Marnais et des Choisyens. »
Olivier Capitanio, maire de Maisons-Alfort

« Je viens d'apprendre avec beaucoup de tristesse la mort de Daniel. J'en ai été très touché car j'avais du respect et de l'affection pour lui, nous avons été proches dans un certain nombre de combats à Choisy-le-Roi (restauration de la cathédrale, accueil des sans-papiers…) et, plus largement, j'admirais sa militance pour une société plus juste. »
Paul Delahaye, ancien curé de Choisy

« J'ai beaucoup apprécié les qualités humaines de Daniel et sa grande culture. Je présente en mon nom et au nom d'Artelia mes sincères condoléances à sa famille et à ses proches. »
Stephan Dominici, directeur régional d'*Artelia*

« Il était ce regard avec au fond des yeux la lumière de l'âme, il était ce sourire qui pose sur autrui une sincère bienveillance, il était ce charisme qui invite au dialogue les plus récalcitrants. »
Véronique Dugelay-Cohen, habitante

« Quand nous lui avions présenté le projet du square Saint Louis, j'avais été étonné par sa compréhension du projet rapide. Sans qu'il n'empiète sur le travail de conception, il avait su nous dire très exactement ce qu'il en attendait. C'est lui qui nous avait demandé, par exemple, d'inclure des jeux d'enfants. Cela nous avait semblé totalement incongru au départ et cet élément s'est avéré très riche de forme et de pratique. L'image de Daniel Davisse est celle d'un maire d'une clarté de vue et d'une implication dans les questions abordées tout à fait remarquables, c'est pour moi une référence dans le dialogue qui peut exister entre un décideur politique et un concepteur, j'y pense souvent. »
Philippe Fabre, architecte

« Daniel était extrêmement attachant, très vif, très affectueux, nous partagions des idées et beaucoup d' amitié. C'est un grand humaniste, dont le combat et le témoignage sont toujours d'actualité ».
Christian Favier, président du Conseil départemental du Val-de-Marne

« Chef de cabinet de Charles Fiterman, […] il passait d'interminables journées avec un calme et une maîtrise de soi, un sens de l'organisation et une efficacité qui rendaient stimulante sa fréquentation. Aussi à l'aise avec un préfet qu'avec une délégation syndicale, il écoutait attentivement, avec au coin de l'œil et des lèvres un léger sourire amical. Le ministre d'alors dit dans son message combien son chef de cabinet était « tellement rassembleur et cheville ouvrière du travail collectif. » **Stéphane Floccari et Jean Paul Jouary, philosophes**

« Si je dois garder un seul souvenir c'est celui des nombreux samedis matins auprès de Daniel à l'accueil des nouveaux Choisyens à la salle du conseil municipal. C'était un moment de plaisir de voir Daniel raconter avec passion l'histoire de cette ville, notre ville. » **Mohammed Hanine, conseiller municipal (2008-2014) .**

« Pendant plusieurs années, nous avons travaillé, lutté ensemble pour défendre la même vision de l'école publique, à partir des mêmes principes d'égalité des chances pour la réussite de tous les élèves de ce quartier populaire, grâce à de nombreuses actions menées avec vous, Monsieur le maire. »
Mme Kahn et M. Bongur, anciens directeurs du groupe scolaire Langevin

« Aux côtés de Pierre Gosnat et d'Alain Audoubert, Daniel Davisse fut l'un des pères fondateurs de la Communauté d'agglomération de Seine Amont. Cette communauté est

maintenant un élément essentiel du territoire Grand-Orly Seine Bièvre. Il fut un exemple pour beaucoup d'entre nous, parce qu'il mettait toujours au cœur de ces décisions le seul intérêt des habitants. Nous perdons un homme de bien, du bien collectif, un ami. »
Michel Leprêtre, président de l'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre

« Homme et maire magnifique, toujours à nos côtés et attentif à ces élèves défavorisés dont nous avions la tâche. Merci à lui, courage à vous tous et toute notre solidarité. »
Bernard Houssin et Annie Dubarry

« Daniel Davisse, c'est pour moi tout un pan d'histoire. Il était notamment à l'écoute des plus modestes et des personnes âgées. L'école aussi était une de ses plus grandes préoccupations. Je garde de lui le souvenir d'un homme indéfectiblement attaché au Vietnam. Daniel cachait une grande sensibilité qui lui venait de l'enfance qu'il avait vécue. Il accordait une grande importance, dans son activité, à cultiver la mémoire de cette période de la Résistance, si douloureuse. Il était membre du conseil d'administration des Amis du musée de la Résistance du Val-de-Marne. »
Hélène Luc, sénatrice honoraire

« J'aimais cette figure de communiste engagé sans sectarisme, courageux sans forfanterie ».
Roger Martelli, historien

« Nous gardons intacte à l'esprit l'image vivante d'un maire actif, d'une âme sensible et sincère, d'un esprit perspicace et humain, d'un grand ami du Vietnam, qui n'a laissé passer aucune occasion d'œuvrer au renforcement de nos relations d'amitié et de coopération. »
Thiep Nguyen, ambassadeur du Vietnam

« Avec Daniel Davisse, nous étions certes opposés politiquement, mais nous partagions certaines valeurs, certaines souffrances. Je me souviens notamment d'un voyage en commun à Auschwitz. Mes plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches. »
Tamara Patrzynski, ancienne conseillère municpale d'opposition.

« Daniel Davisse croyait en la solidarité, en la fraternité entre les peuples, il croyait en fait à l'Europe. Et ce sont dans ces moments si compliqués que nous avons besoin d'adhérer en ces valeurs auxquelles il croyait. »
Davide Ranalli, maire de Lugo

« J'ai eu plaisir à travailler avec Daniel pendant de nombreuses années en tant que dirigeant sportif. Je garde de lui une très grande estime, toujours à l'écoute des besoins des clubs sportifs, essayant de faire le mieux possible pour ces associations. Nous étions toujours en contact par le biais de l'Association Louis Luc pour l'histoire et la mémoire. Nous avions évoqué, en janvier dernier, la création d'un musée dédié à la mémoire de Choisy-le-Roi. Très grande tristesse… »
Christian Rodrigo, ancien président du Rugby Créteil Choisy (RCC) et membre de l'ex SCCR (Sporting Club de Choisy-le-Roi)..

« Je voulais tout simplement exprimer ma grande tristesse devant la disparition de ce grand homme qu'était Daniel Davisse. J'avais pu apprécier son rayonnement dans le cadre de certains dossiers santé. Homme de dialogue et de culture, à la fois fort et très humain dans ses relations. »
Éric Véchard, directeur de la délégation départementale du Val-de-Marne de l'Agence régionale de santé.

PLUS D'INFOS :
Retrouvez l'intégralité des témoignages sur : www.choisyleroi.fr

HOMMAGE À DANIEL DAVISSE

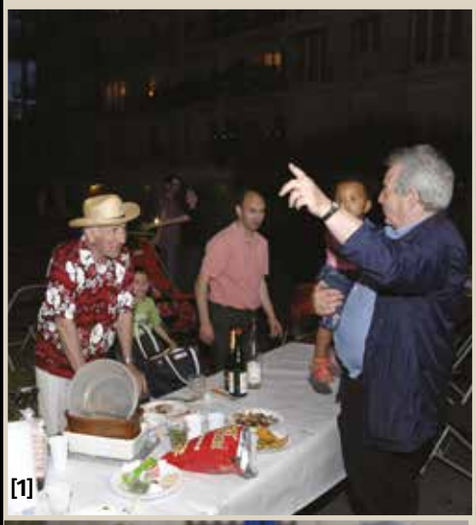

[1] Une soirée « repas de quartiers » avec les habitants. **[2]** Aux côtés des anciens combattants. **[3]** Remise de calculatrices aux collégiens. **[4]** Avec le président du Département lors d'un Festival de l'Oh ! **[5]** Échange avec les gendarmes de Choisy. **[6]** Lors d'une fête aux Navigateurs. **[7]** Inauguration de la statue de la Paix avec l'artiste David Erevantzi. **[8]** Manifestation parisienne aux côtés des agents communaux. **[9]** Avec l'artiste Wabé, réalisatrice de la fontaine du square Franchot. **[10]** Visite d'une entreprise locale. **[11]** Avec des jeunes lors d'une soirée des vœux. **[12]** Visite de la ville avec les habitants nouvellement installés.

Hommage à Yamina Akabi
La Navigatrice quitte le navire

Yamina Akabi nous a quittés le 28 février dernier, à l'âge de 57 ans, après un long combat contre la maladie. Jusqu'au bout, l'enfant de Choisy a tout donné pour son quartier, les Navigateurs.

« *J'aurais préféré que ça soit organisé pendant les vacances de Noël ! C'est vraiment du n'importe quoi !* », nous lâchait Yamina Akabi, agacée, lorsqu'elle a été sollicité par Choisy-Infos au sujet de l'école de cirque itinérante, implantée au cœur des Navigateurs, en décembre dernier. Elle craignait que certains gamins n'en profitent pas. Elle était comme ça, Yamina. Toujours franche, directe et ne mâchant pas ses mots. Surtout quand l'intérêt des habitants était en jeu. Là était sa priorité. Elle y a consacré jusqu'à son dernier souffle, participant même à une réunion sur la rénovation urbaine la veille de sa disparition et contre l'avis des médecins.

Yamina était l'aînée d'une fratrie de cinq enfants. Elle a assisté à la construction du quartier. « *Lorsque notre père est arrivé d'Algérie et a rencontré notre mère, il a acheté un café-hôtel aux Gondoles Sud. Puis, dans les années 1960, il a participé à la construction des Navigateurs, en tant que grutier. Il y a obtenu un logement pour lui et sa famille. En 2005, à son décès, nous [les enfants] avons hérité et transformé l'hôtel en appartements. Yamina avait sa part, elle aurait pu y vivre. Elle a préféré rester aux Navigateurs* », explique Kaci, le benjamin de la famille.

Une grande gueule au cœur immense

L'aide aux devoirs pour les enfants, son engagement en tant que secrétaire pour le club de foot durant plus de trente-cinq ans, sa grande expérience en tant que conseillère municipale : pendant des années, la mère de famille a œuvré sans compter, défendant son quartier corps et âme. « *C'était sa troisième famille, après nous et le club* », sourit Kaci.

Pour Edwige Guezo-Bilingi, présidente de l'association *Les uns et les autres*, « *Yamina avait un fort caractère et pouvait t'envoyer promener sans ménagement. J'ai souvent eu à me frotter à elle quand mon association s'est implantée dans « son » quartier. Ça n'a pas été facile. Mais derrière la grande gueule se cachait une femme au grand cœur, avec de grandes ambitions pour son quartier.* »

« *C'est vrai qu'au premier abord elle était très dure, mais lorsqu'elle ouvrait son cœur, elle donnait tout* », confirme Kaci. Il y a deux ans, lors de l'incendie sur la Dalle, la quinquagénaire a organisé avec d'autres amicales de locataires, un couscous géant pour les sinistrés. « *Elle nous a appelés et dit : débrouillez-vous trouvez-moi deux agneaux !* », se souvient le petit dernier. Yamina, c'était ça, une femme entière et sans filtre, pleurée par des centaines d'habitants. Le 5 mars, ses obsèques au cimetière de Choisy-le-Roi ont réuni plus de 350 personnes.

Dès la crise sanitaire passée, un tournoi de foot en son hommage devrait être organisé au stade Jean Bouin. Yamina Akabi, membre du Conseil citoyen, dans le cadre du renouvellement urbain du quartier Sud, ne verra pas son nouveau quartier, mais le nouveau quartier n'oubliera pas son nom.

COVID-19

Les Choisyen·ne·s racontent leur

Fermeture des crèches, des écoles, des centres de loisirs, des collèges et des lycées, de beaucoup de commerces et d'entreprises, des équipements culturels et sportifs… Le 17 mars, la vie publique s'est quasiment interrompue et les déplacements très limités et réglementés.
Cette situation inédite, engendrée par la crise sanitaire, n'a connu une évolution qu'à partir du 11 mai, date du début du déconfinement progressif.
Comment les Choisyens ont-ils vécu ce confinement ? Comment se sont-ils organisés personnellement et professionnellement ? Paroles de confinés.

AUDREY DUPUIS

INFIRMIÈRE DANS UNE CLINIQUE DE RÉADAPTATION POLYVALENTE GÉRIATRIQUE

90 % des services de la clinique sont touchés. La charge de travail augmente considérablement en quelques jours : plus de sorties, c'est plus d'entrées, c'est plus de patients en isolement et toujours moins de matériel. Nous en sommes à un masque pour deux ou trois jours... La clinique n'est pas non plus équipée pour faire face au nombre de décès dus à ce virus. Alors, sur le parking de livraison, il y a ce camion réfrigéré... Nous sommes dans l'inhumain mais y a-t-il d'autres choix ? Nous sommes en temps de crise. De guerre. Mes collègues tombent au combat les uns après les autres, touchés directement par le Covid ou indirectement par la peur, l'épuisement. Une partie de mes patients est atteinte Covid ou post-Covid, une autre partie est saine : c'est un ballet de changement de tenues, on met l'équipement pour les Covid, on le retire pour les autres, les équipements sont fragiles, se déchirent. On n'en a pas assez pour chaque chambre, il faut les garder, les réutiliser, ils seront même lavés pour être encore réutilisés… Chez moi, la seule chose dont j'ai envie c'est de me reposer, d'oublier, de dormir. J'augmente ma dose d'anxiolytique avant d'aller au lit.

BRUNO CEDRONE

43 ANS, FLEURISTE

Covid-19… L'apprentissage de la colocation familiale et d'une autre façon de vivre ! Même si les journées se ressemblent, nous essayons de pratiquer différentes activités pour tromper la monotonie. Professionnellement, ce n'est pas toujours simple, surtout quand le travail ne peut pas se faire de la maison ! Le contact avec les clients, la création des bouquets, les horaires interminables, la routine... me manquent. Bien conscient et affecté par ce qui se passe en France mais aussi en Italie (mon pays d'origine), je respecte le confinement. Je conserve le grand espoir de pouvoir redémarrer ma petite activité, en ayant encore plus d'enthousiasme ! Et de refleurir les cœurs et les maisons de mes clients.

ROSA M.

49 ANS, GESTIONNAIRE, MÈRE DE 3 ENFANTS

J'ai deux grands enfants de 19 ans qui reçoivent les cours en visio par le biais de sites internet scolaires et qui se débrouillent seuls. Mon petit dernier, qui est en CM2, reçoit tous les jours du travail de la part de sa maîtresse. C'est vraiment très bien fait, avec des exercices ludiques qu'il aime beaucoup. L'école a été très réactive. Nous recevons tous les jours par mail le détail de la journée. La maîtresse est présente pour toute question, elle a mis en place un système de relation par skype. J'aide mon enfant à travailler mais c'est difficile car, dans sa tête, c'est les vacances, il joue tout le temps. Un problème de concentration se pose parfois. Contrairement à ce que je croyais, il ne pense même pas au coronavirus, il n'est pas inquiet et n'a pas peur. Les enfants n'ont pas la même perception du danger que les adultes, ils sont insouciants et tant mieux pour eux ! Il s'invente des jeux, fait travailler son imagination.

confinement

ALEXANDRE PECH

37 ANS, RESPONSABLE COMMUNICATION

Le confinement est une expérience unique qui vient rompre la monotonie de nos vies respectives. Une pause dans notre existence, que j'espère également salutaire pour l'avenir de l'humanité et qui ne se limitera pas à une simple mention dans les livres d'histoire.

Alors, certes, ce n'est pas facile tous les jours, et le télétravail relève parfois du casse-tête chinois quand deux bambins excités vous interpellent pour des broutilles toutes les cinq minutes. Mais il faut relativiser. Dans le confort de nos maisons, nous ne sommes pas en guerre. Les vrais combattants sont dans les hôpitaux, dans les supermarchés, dans les champs. Ils transportent les denrées, ramassent nos déchets, nettoient nos rues, assurent les urgences. Dans cette lutte contre le virus, les petits salaires sont malheureusement en première ligne.

LAURENT BOER

65 ANS, DIRECTEUR DE L'ENSEMBLE POLYPHONIQUE DE CHOISY-LE-ROI

Pour l'Ensemble polyphonique de Choisy-le-Roi, la situation est inédite. Nous devons tout d'abord gérer l'annulation de nos concerts prévus fin mars. Un traumatisme pour tous ceux, musiciens et chanteurs, qui s'étaient investis dans le programme et un manque à gagner important pour l'association et les musiciens professionnels qui nous accompagnent… Après une courte période de sidération, nous avons tous renoué le contact par le biais de répétitions virtuelles, d'envois de fichiers MP3 avec des consignes d'apprentissage… Bref, une période différemment vécue, avec des bas et des hauts, marquée par des deuils, des inquiétudes pour nos parents enfermés dans les maisons de retraite. Des colères aussi devant la légèreté et les choix des gouvernements successifs qui nous ont conduits à ce traumatisme mondial, bien plus redoutable encore pour les populations en difficulté. Mais aussi une réflexion sur notre mode de vie, notre travail et toujours des idées pour rebondir. Saurons-nous nous en saisir pour la suite ?

ALAIN-DAVID VALCKENAERE

47 ANS, DIRECTEUR DE LA TANNERIE

Avec les 54 enseignants de La Tannerie, on organise la continuité pédagogique pour nos élèves. Pour cela, les outils numériques, que ce soit WhatsApp ou Skype, sont une vraie opportunité. Les enseignants envoient des vidéos ou proposent des cours en ligne. Bien sûr, cela ne remplacera jamais le présentiel, mais ce sont des nouvelles manières d'enseigner et aussi d'écouter, d'être plus attentifs. Finalement, le plus important est de conserver le contact, au-delà du seul enseignement. Et avec ces vidéos, on découvre le salon de chacun, un espace plus intime, c'est une nouvelle manière de se connaître.

ALYA B.

10 ANS, ÉLÈVE EN CM2

Depuis le début de confinement, je travaille sur mes leçons, j'essaie de suivre le programme scolaire. Je prends des nouvelles de mes proches en appelant mes grands-parents et ma famille en visio. De temps en temps, j'appelle mes amis de l'école. Nous habitons un appartement. Parfois je sors quelques minutes avec maman pour prendre l'air, le temps d'aller acheter du pain. Lorsqu'il fait beau, je profite du balcon parce que nous avons la chance d'en avoir un. Mes amis de l'école me manquent et les personnes qui y travaillent aussi. Je perds un peu la notion du temps. J'ai hâte de les retrouver... à la récré.

MATTHIEU CAMILLE COLIN

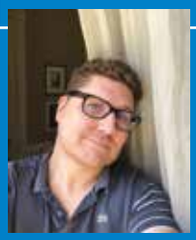

PHOTOGRAPHE

Dans un premier temps, on attend, on fait ses comptes, on espère que cela ne durera pas plusieurs mois. On se rend également compte que tous les autres artistes sont dans notre cas. La culpabilité et le manque de confiance en soi ne sont ainsi plus de mise. En effet, lors des périodes maigres de la vie d'un artiste, lorsque l'on voit les autres travailler, la remise en question est effrayante. Ce n'est pas le cas ici. Nous sommes toutes et tous dans le même bateau. Les journées passent, lentement…

ANAÏS

13 ANS, COLLÉGIENNE

Au cours des quatre premières semaines du confinement, je travaillais presque toute la journée, pendant six heures environ. J'étudiais toutes les matières pour ne pas être en retard dans le programme de l'année.
Pendant les vacances, je travaille seulement une heure par jour. Mon passe-temps principal consiste en la création d'une chaîne YouTube avec mon frère. Depuis le confinement, mes journées ne changent presque pas. La différence (du moins au début), c'est que je travaille à la maison et que je peux me lever plus tard car je gère mon organisation. J'ai dû renoncer aux activités qui se font normalement en dehors de la maison, par exemple l'escalade que je pratiquais une fois par semaine. Mais j'ai la chance d'avoir un jardin et de ne manquer de rien.

JONATHAN TORDJMAN

33 ANS, ATSEM

Je vis avec ma maman, âgée de 63 ans. Le 1er avril, elle a été prise d'une forte fièvre et d'une toux grasse. Son médecin l'a alors orientée vers le centre Covid pour un test qui s'est avéré positif. Sans détresse respiratoire, elle est rentrée à la maison où, pendant plus d'une semaine, elle a reçu la visite des infirmières deux fois par jour. Nous vivons dans 54 m² et c'est difficile de respecter la distanciation et les mesures barrières. Quoi qu'il en soit, je devais rester près d'elle. Elle souffrait d'importantes migraines, de fortes fièvres et de toux. Elle était très fatiguée. Son état de santé faisait du yoyo : elle pouvait se sentir bien une journée puis, le lendemain, remonter à 40 °. C'était anxiogène, j'avais peur pour elle, je me sentais impuissant. Moi, je n'ai eu aucun symptôme mais je suis quasiment sûr d'avoir contracté le virus. Après une dizaine de jours, l'état de santé de ma mère s'est amélioré. Les infirmières ne viennent plus, mais le médecin appelle pour prendre de ses nouvelles.

AURÉLIE RIVIÈRE

30 ANS,
ASSISTANTE DE VIE

Avec deux « petits bouts » de 4 ans et 2 ans, on a mis un moment à se faire au confinement. À comprendre, puis à accepter, et enfin à s'adapter. On se dit souvent que, finalement, le plus difficile, c'est de le faire subir aux enfants. Des enfants qui ne gambadent pas, qui ne jouent pas dans un parc. Le beau temps arrive, ça brise le cœur de ne pas pouvoir les emmener se balader. Des enfants qui habituellement vont à la bibliothèque toutes les semaines. Un garçon qui adore l'école et une petite fille qui a pris ses repères en halte-garderie. Tout s'est arrêté du jour au lendemain, sans qu'on n'ait aucune idée du jour où cela reprendra.

YAMINA BOULET

47 ANS, RESPONSABLE DE LA PROGRAMMATION CULTURELLE
DU RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

Nous postons régulièrement sur les réseaux sociaux des ressources numériques gratuites, des conseils culturels pour aider les familles à mieux vivre cette période et, plus largement, tous les habitants de la ville qui souhaitent découvrir, se distraire, se former ou se cultiver. Une fois par semaine, je vais dans les trois médiathèques vérifier si tout va bien. C'est très étrange de trouver ces lieux, d'habitude si animés, figés dans un grand calme. J'arrose les plantes, je relève le courrier. Nous avons reçu une lettre d'une usagère qui nous dit à quel point la médiathèque lui manque, et qu'elle a hâte de retrouver cet équipement public.

SAMIA MARICHE

MÈRE AU FOYER

J'habite dans un F2 à Barbusse avec ma fille Rachalina, 8 ans, et mon fils Kamil, 9 ans, diabétique. Habituellement, nous arrivons à maîtriser sa glycémie grâce au sport et à une alimentation saine. Avec le confinement, il ne peut plus pratiquer le water-polo. Je me débrouille pour lui proposer un minimum d'activité physique.
Pour leur scolarité, les débuts étaient très compliqués. Je n'étais équipée ni d'ordinateur, ni d'imprimante et je n'avais que mon téléphone pour consulter les documents envoyés par les enseignants. Je craquais. J'ai alors pris contact avec le directeur de l'école qui a pu me fournir une tablette. Depuis, c'est beaucoup plus simple, je m'organise de sorte que l'un étudie le matin, l'autre l'après-midi.

STÉPHANE ORSIER

50 ANS, AUTEUR

Il y a un peu plus d'un an, je suis revenu m'installer à Choisy pour être plus proche de ma mère qui entrait en maison de retraite. Malheureusement, depuis le confinement, je n'ai pu aller la voir, si ce n'est une seule visite qui était extrêmement encadrée. Heureusement, nous communiquons par Face Time et je lui ai donné une radio, réglée sur FIP car elle adore le jazz. Parfois, je joue même de la guitare pour elle. Il faut dire que cette période est aussi pour moi l'occasion d'étoffer mon répertoire musical, des vieilles javas surtout, des chansons que j'avais l'habitude d'aller jouer pour les résidents de la maison de retraite de ma mère.

ANA RITA RODRIGUES

PHOTOGRAPHE

Pour la première fois, j'ai pu être entièrement dans mon rôle de maman, même s'il y a toujours l'inquiétude du futur et du travail. Je suis consciente de mon privilège d'avoir un toit, d'être en bonne santé et de pouvoir payer mon quotidien. J'ai hâte de reprendre ma vie sociale et professionnelle, de faire des rencontres avec mes amis et mes clients. Hâte de faire des photos des familles qui, je pense, auront redécouvert d'une manière plus profonde que le plus important au monde est l'amour. À nous demain, demain à nous.

JEAN-MARIE BOULET

68 ANS, CINÉASTE

J'ai eu l'idée de m'intéresser à ma rue, la rue Darthé, que j'arpente avec ma caméra et mon micro à la rencontre de mes voisins qui me racontent leur confinement.
Je récolte la matière de quelque chose qui deviendra un documentaire. Ce sera important d'avoir ces témoignages pour les gens de notre rue mais sans doute aussi pour tous les Choisyens. Parfois, j'imagine une grande fête de déconfinement durant laquelle ce film serait projeté.

STÉPHANE FLOCCARI

PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE ET ÉCRIVAIN

Le confinement n'est pas une douleur pour moi, même s'il génère des inquiétudes légitimes. J'ai conscience d'être privilégié puisque j'ai une maison et de quoi vivre normalement. Cette période est l'occasion de constater un peu plus les inégalités socioéconomiques. Il y a les élèves qui sont équipés d'un ordinateur et ceux qui souffrent de la fracture numérique. Ceux qui vivent en pavillons et ceux qui vivent dans des appartements plus ou moins exigus, dans lesquels ils n'ont pas tous un espace personnel. Ceux qui sont suivis par leurs proches et ceux livrés à eux-mêmes. Le confinement exacerbe ces disparités.
Cette suspension du temps, unique dans notre histoire, est, à mon sens, une injonction à réfléchir à notre monde, pour redéfinir notre « vivre ensemble » et combattre ces inégalités. Il faudra donc très vite penser à l'« après ».

JOËL BÉRUBÉ

52 ANS, FONCTIONNAIRE

Depuis le 17 mars dernier, je suis, comme beaucoup, contraint de rester au domicile. Et comme je fais partie des sinistrés suite à l'incendie survenu en janvier 2018 sous la Dalle, ma situation est encore plus compliquée puisque j'ai été relogé en résidence d'accueil dans une studette de 18 m². Mais la force de Choisy-le-Roi, c'est l'esprit de solidarité de ses habitants. Ma voisine, qui est aussi la nounou de ma chatte Beny, m'accueille dans son appartement en centre-ville le temps du confinement. Par la fenêtre, je vois que, malgré le confinement, beaucoup de gens se promènent sur la place Jean Jaurès, que les policiers ont beaucoup de travail de contrôle. Les agents municipaux passent aussi très régulièrement en voiture pour diffuser un message de recommandation contre le Covid-19.

PLUS D'INFOS :
Retrouvez les témoignages dans leur intégralité sur www.choisyleroi.fr

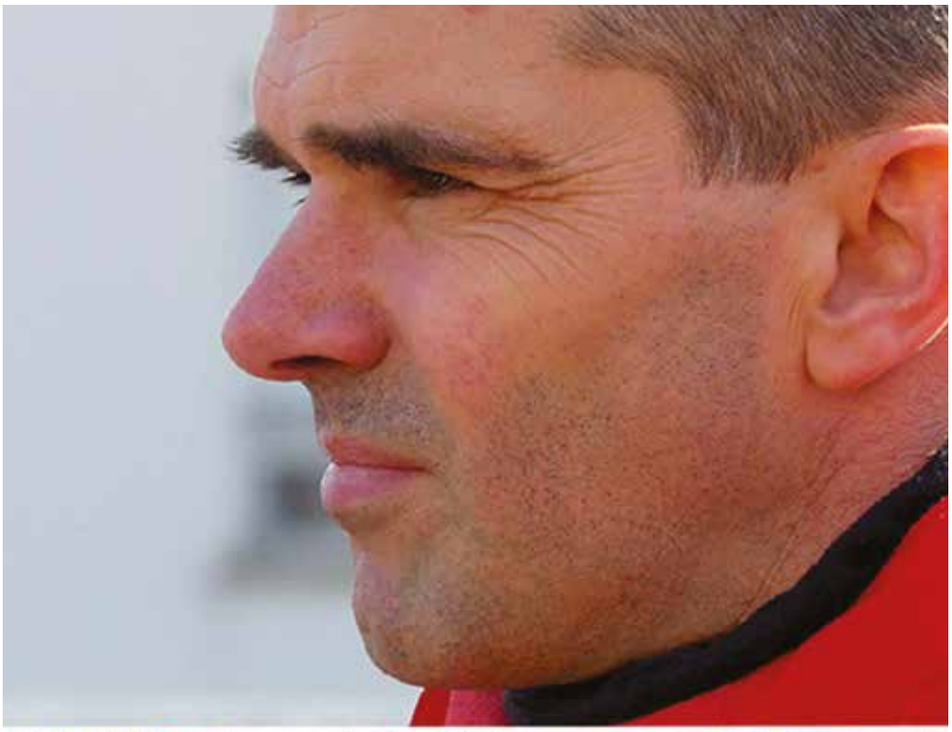

DEUX QUESTIONS À ERWAN K.

Adjudant-chef, brigade des sapeurs-pompiers de Paris, centre de secours de Choisy.

Choisy-Infos *: Comment les pompiers ont-ils vécu la crise sanitaire liée au Covid 19 ?*

Erwan K. : *Depuis la mi-mars les pompiers sont engagés dans cette mission d'endurance contre le Covid-19.*
Au centre de secours de Choisy, nous avons recensé 252 interventions en lien avec le virus, qu'il s'agisse de cas suspects ou avérés. Pour chaque intervention de type Covid, nous répondons à un protocole bien particulier : port du masque, de lunettes, de gants, de charlotte, de surbottes, de surblouse, ainsi que la désinfection stricte des véhicules, de la caserne et des militaires. Face à cette crise, nous avons dû modifier nos rythmes de garde. Aujourd'hui, elles peuvent atteindre jusqu'à 120 heures, soit cinq jours. C'est une charge de travail conséquente, mais qui a pour objectif de limiter les allers et retours entre le centre et le domicile familial, notamment pour ceux qui, originaires de province, sont amenés à prendre le train pour rentrer chez eux. En contrepartie, les repos sont plus longs. À la caserne, les gestes barrières sont mis en place : désinfection des points de contact plusieurs fois par jour, respect de la distanciation sociale pendant les entraînements sportifs et les repas. Et pour les quelques militaires vivant sur place avec leurs familles, nous avons organisé un système de rotation pour l'accès au jardin commun.

Choisy-Infos *: Et comment avez-vous fait face ?*

E. K. : *Comme pour tous les Français, cette crise sanitaire est anxiogène. Pour y faire face, nos équipes bénéficient d'un suivi médical et psychologique rigoureux. Nous n'avons pas été épargnés et certains d'entre nous ont contracté le virus, heureusement sans gravité. Ils ont été mis en quatorzaine et ont depuis repris du service. Paradoxalement, pendant cette période de confinement, les accidents domestiques ont légèrement baissé. En revanche, nous avons eu à gérer des appels liés à l'inquiétude de personnes qui n'arrivaient pas à joindre un proche isolé et dû effectuer des missions de reconnaissance. Après un pic d'activité autour du 10 avril, les appels liés au Covid ont diminué. Mais l'activité reste aléatoire : un jour nous pouvons avoir une intervention, le lendemain trois.*

HOUDA HAMROUNI

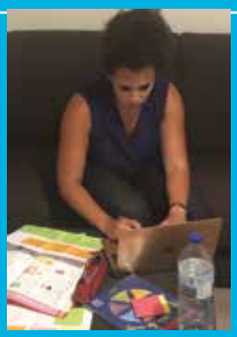

ENSEIGNANTE DE CM2

Combattre les inégalités n'était pas chose aisée dans une salle de classe, l'exercice est rendu encore plus difficile avec l'enseignement à distance, repris, après deux semaines de vacances, ce 20 avril. Je n'ai reçu aucune formation pour assurer cette nouvelle manière d'enseigner. Je tente de faire preuve d'ingéniosité pour proposer des exercices accessibles au plus grand nombre. J'évite d'aborder de nouvelles notions. Pour mes 28 élèves, et c'est d'autant plus criant depuis le confinement. Comment faire lorsque les élèves n'ont pas le même accompagnement face au travail ou encore l'impossibilité de se connecter à internet ?
Que d'autres n'ont ni imprimante, ni scanner ou encore que certains ne parviennent pas à rendre le travail demandé ? Heureusement, parmi les trois élèves dépourvus d'ordinateur au début du confinement, deux d'entre eux ont pu récupérer des tablettes numériques à la mairie. Les familles, assommées par leurs propres obligations professionnelles et la charge de travail scolaire de leur enfant, envoient des messages de détresse. Même si j'ai réussi à maintenir le lien avec la plupart des élèves, il n'en demeure pas moins que l'assiduité n'est pas la même pour tous. Certains décrochent. Cette période de confinement met en exergue les dysfonctionnements et les inégalités structurelles qui traversent l'enseignement depuis bien longtemps. Une pédagogie digne, inclusive et au service de tous ne se résume pas à des supports ou à des outils .

Amina Belhattab
Première expérience solidaire

À 20 ans, Amina Belhattab, jeune habitante du quartier du Centre, n'avait jamais mis les pieds dans une association. En pleine crise sanitaire, elle a rejoint l'initiative « Allô chauffeur ».

La crise sanitaire a mis nombre de Français au chômage. Amina Belhattab, qui depuis quelques mois est animatrice à l'école maternelle Langevin-Prairie, n'y a pas échappé. Ce temps libre imposé par le confinement, elle a décidé de l'exploiter en prenant part à l'aventure « Allô chauffeur » : une initiative solidaire qui consiste à collecter des denrées alimentaires.

« *Milieu de matinée au Royal. On répartit les groupes à raison de deux ou trois personnes par voiture, puis les courses destinées aux bénéficiaires du CCAS, les plateaux-repas et les paniers de fruits et légumes. Enfin, chaque groupe part faire sa distribution* », explique Amina Belhattab, pour qui cette première expérience solidaire est une confrontation avec une certaine réalité. « *Ce fut une véritable prise de conscience. En une journée, on peut livrer jusqu'à 300 familles, c'est énorme. Je ne me rendais pas compte qu'il y avait autant de personnes dans le besoin, y compris des familles avec des enfants* », confie-t-elle.

Au fil des semaines, les besoins s'intensifient. Les dons affluent de toutes parts, et des distributions en plein air de denrées sont organisées pour faire bénéficier le plus grand nombre. L'occasion de multiplier les belles rencontres et de lier des amitiés avec d'autres bénévoles.

Entre reconnaissance et pudeur

Des anecdotes, la jeune titulaire d'un diplôme en gestion d'entreprise n'en manque pas : « *Lors d'une distribution dans le quartier Barbusse, un monsieur avait bénéficié de la livraison d'un plateau-repas. Ce jour-là, nous avions eu la chance de récupérer énormément de dons. Quelques minutes après, nous lui avons déposé un panier de fruits et légumes. Pour lui c'était trop, il en était même gêné et ne cessait de nous remercier* », se souvient-elle, émue.

Le dispositif qui ne devait durer que le temps du confinement se poursuit finalement au-delà du 11 mai, pour la plus grande satisfaction d'Amina Belhattab, qui décide de continuer à agir. « *Le confinement est terminé mais la précarité reste* », reconnaît-elle. Elle affirme s'être enrichie sur le plan humain : « *C'était important pour moi d'aider les gens localement. Les bénéficiaires sont très reconnaissants et, pour ma part, cette expérience m'a beaucoup apporté* ». Après s'être accordé une pause d'un an dans ses études, Amina Belhattab reprendra en septembre le chemin des cours en vue d'un bachelor en marketing et communication.

© D.R.

QUELQUES CHIFFRES…

Lors du recensement de 1990, la commune de Choisy comptait 10 200 emplois, avec une érosion de près de 6 % au cours de la décennie précédente. Le secteur industriel représentait à peine 20 % de l'activité économique de la ville. L'usine Renault demeurait le premier employeur privé. Le nombre de demandeurs d'emploi officiellement recensé dépassait les 2 300, la courbe du chômage étant alors ascendante.

HISTOIRE DE L'INDUSTRIE CHOISYENNE (ACTE III)

À la reconquête des territoires perdus

La vague de désindustrialisation des années 1970-1980 a eu des effets dévastateurs pour Choisy. Dès lors, la priorité est de faire mouvement pour regagner les terrains des anciennes usines laissées à l'abandon.

À la fin des années 1980, une page de l'histoire industrielle de Choisy se tourne, avec brutalité, irrémédiablement. Les conséquences sont lourdes. Socialement, la ville est exsangue. Les usines sont vidées. Il est dès lors impératif de concevoir un nouvel avenir pour ces territoires laissés en déshérence. Un pari difficile tant les chantiers sont vastes, mais en l'espace d'une trentaine d'années la ville s'est profondément modifiée, sous l'impulsion d'une politique associant trois objectifs : les logements, les activités et les espaces verts. La population tombée à son niveau le plus bas en 1990, avec 34 000 habitants, atteint actuellement la barre des 45 000. Cet essor est parallèle à la reconquête des terrains abandonnés.

Sur les deux rives de la Seine, des activités font revivre les anciennes friches. Les industries d'hier ont laissé place au secteur tertiaire, celui des services. Une multitude de petites structures dynamiques aux fonctions diverses, comptant moins de 10 salariés, sont concentrées en partie dans le parc d'activités Val-de-Seine et dans la zone d'activités Gondoles nord. Selon les données économiques de la ville, sur 1 700 entreprises installées aujourd'hui à Choisy, seules 17 ont plus de 50 salariés. Deux anciennes usines « historiques » néanmoins subsistent : Véolia, ex-Compagnie générale des eaux installée à Choisy depuis 1867, et Renault présente sur le territoire depuis 1949.

Les années 1980 voient aussi l'apparition de grands programmes audacieux d'aménagement urbain, comme celui de la ZAC du Port, intégrant l'habitat et locaux d'activité. Par la suite, ils seront entrepris dans un cadre partenarial avec Seine Amont, le pôle

Orly-Rungis et la SADEV 94. Dans le quartier Lugo, la société d'ingénierie Artelia a pris ses quartiers dans un immeuble conçu et construit par elle. L'attractivité actuelle et future de Choisy (avec le tram, la ligne de bus Tzen 5 et, à Vitry, la ligne 15 du Grand Paris Express), à n'en pas douter aura d'importantes répercussions sur le développement économique et urbain de la ville, où les anciennes usines auront quasiment toutes disparues.

BERNARD PAUL

LA VILLE SOUTIENT LE BASSIN D'EMPLOIS : « *NON À LA FERMETURE DE RENAULT CHOISY ET DE NOS USINES* »

Le groupe Renault a annoncé le 28 mai un plan drastique d'économies de 2 milliards d'euros sur trois ans, prévoyant la suppression de 4 600 emplois en France et 15 000 dans le monde et la fermeture du site de Choisy-le-Roi. Aussitôt, des dizaines de salariés, des élus de tous bords politiques mais aussi des habitants ont exprimé leur colère et leur soutien aux salariés, face à « *un tel plan de casse* ».

Pour les organisations syndicales, c'est « *l'incompréhension totale* ». « *L'usine de Flins (Yvelines) récupérera l'activité de Choisy qui emploie 260 salariés dans une activité unique en Europe de recyclage de pièces mécaniques. On nous vend ça comme une valorisation mais à Choisy on pouvait prendre d'autres rénovations, nous n'étions pas au maximum de nos capacités* », souligne un syndicaliste, pour qui un reclassement à Flins, à 70 km de Choisy, va poser d'énormes problèmes pour les salariés du site. Dans toute la ville, l'heure est à la mobilisation depuis l'annonce de fermeture de l'usine. Le maire Didier Guillaume, le député de la circonscription Jean-François Mbaye et le président du Conseil départemental Christian Favier ont apporté leur soutien aux salariés et ont demandé la préservation du site et des emplois. « *J'ai été choqué à l'annonce médiatique de la fermeture du site. Quel irrespect, pour vous, pour la ville ! Comment peut-on, d'un revers de main, balayer 70 ans d'histoire ? Comment peut-on nier à ce point l'exemplarité de développement durable que véhicule ce site pour la marque ?* » écrit le maire dans un courrier adressé aux salariés. Tous s'accordent à dire que « *la fermeture de l'usine Renault de Choisy-le-Roi serait un non-sens écologique, économique et social.* »

© DAVID BONÉT-MAURY

plus d'infos : Signez la pétition contre la fermeture de l'usine choisyenne de Renault sur : www.choisyleroi.fr

DE L'USINE AU THÉÂTRE ET AU CONSERVATOIRE

Depuis 1995, l'ancienne usine Hollander est le siège de la compagnie théâtrale La Rumeur et d'ateliers artistiques. Son fondateur, le metteur en scène Patrice Bigel, alors connu pour ses nombreuses pièces un peu partout en France, a expliqué avoir été frappé par l'étrange beauté des lieux. Surtout, son insertion en plein cœur d'une banlieue populaire permettait à ses yeux « *un travail de proximité avec le public sur le territoire* », d'autant que le lieu, « *plus simple à fréquenter que les lieux institutionnels* », attire des publics d'ordinaire peu enclins au théâtre. En parallèle de la mise en place du théâtre au sein de l'usine, d'autres bâtiments ont été réhabilités par son ancien propriétaire, Rocco Marinelli, afin d'y loger des ateliers d'artistes. Depuis le milieu des années 1990, une vingtaine d'entre eux, réunis au sein de l'association « *Usine Hollander* », y vivent ou y travaillent. La Ville a bien saisi le potentiel culturel de ces anciens lieux chargés d'histoire, ceux notamment proches d'un quartier en plein renouvellement, celui du Lugo. Après des décennies qui ont vu disparaître les industries les unes après les autres, elle opte au cours des années 2000 pour leur reconversion artistique. Après La Tannerie, ancienne usine de tannage devenue le conservatoire de musique, rue du docteur Roux, elle rachète en 2011 l'usine Hollander. Une manière, de donner corps à ce qui était à l'origine une utopie culturelle.

DEUX QUESTIONS À...

DANIEL DAVISSE*
Ancien maire, président de *« l'Association Louis Luc pour l'histoire et la mémoire de Choisy-le-Roi »*

***Entretien réalisé deux mois avant la disparition de l'ancien maire. (*Lire nos pages hommage 17 à 24*).**

Choisy-Infos : *Au début des années 1980, lorsque vous arrivez à Choisy, à quoi ressemble le paysage industriel de la ville ?*

Daniel Davisse : *La vague de désindustrialisation touchait à sa fin. Il me reste l'image d'une véritable désertification. Elle s'imposait avec évidence, notamment dans le quartier du Port et ce, pratiquement jusqu'aux Navigateurs. Prestil était en train de mourir, AERACEM était sur le point de fermer. Les conséquences sont alors très lourdes : plus de 3 000 emplois sont engloutis ; aux dégâts du chômage s'ajoute un net recul de la population, à 34 000 habitants en 1990. Si l'on excepte Renault, l'usine des eaux ou les cuves Shell, tout ou presque avait disparu à Choisy. Il ne restait plus que des friches. Nous étions confrontés à un vide.*

Choisy-Infos : *Comment Choisy-le-Roi fait-elle face ?*

D. D. : *La bataille a commencé avec la volonté des ouvriers et des employés de sauver leurs entreprises. La première initiative a été d'entreprendre une requalification du port. Louis Luc, alors maire, a ainsi lancé le projet d'une ZAC dans ce quartier, où il fallait équilibrer logements et activités. Le problème était double. Une partie des industries traditionnelles, comme les fonderies, étaient obsolètes. Ensuite, nous étions face à des friches, il fallait étudier la viabilité des terrains, entreprendre leur dépollution pour pouvoir concevoir des projets de réaménagement. En même temps, la pression sur le logement était très forte. L'État ne nous a pas aidés. La situation était extrêmement compliquée. Lorsque je suis devenu maire en 1996, nous nous sommes dotés de moyens pour nous battre. Plus tard, Seine Amont et la SADEV 94 nous ont permis de mener à bien des programmes d'aménagement. Nous devions concevoir pour continuer. Humainement, socialement, cela nous a coûté très cher.*

CORONAVIRUS COVID 19

LES GESTES SIMPLES POUR LIMITER LES RISQUES DE CONTAMINATION

LAVEZ-VOUS LES MAINS PLUSIEURS FOIS PAR JOUR, AVEC DU SAVON PENDANT 30 SECONDES.

ET SYSTÉMATIQUEMENT :
- après avoir éternué, toussé ou vous être mouché.
- avant et après chaque repas.
- après chaque sortie et retour au domicile.
- après être allé aux toilettes.

TOUSSEZ OU ÉTERNUEZ DANS VOTRE COUDE.

Frottez les ongles et le bout des doigts — Frottez la paume des mains — Frottez entre les doigts — Frottez l'extérieur des mains

Régions le plus souvent oubliées lors du lavage des mains

Face intérieure — Face extérieure

UTILISEZ UN MOUCHOIR EN PAPIER :

- pour vous moucher, pour tousser, pour éternuer, pour cracher.
- jetez votre mouchoir dans une poubelle.
- puis lavez-vous les mains.

SI VOUS ÊTES MALADE, PORTEZ UN MASQUE « CHIRURGICAL » EN PRÉSENCE D'UNE AUTRE PERSONNE :

- pensez aussi à apprendre ce geste à vos enfants.

LES VIRUS RESPIRATOIRES SE TRANSMETTENT PAR :

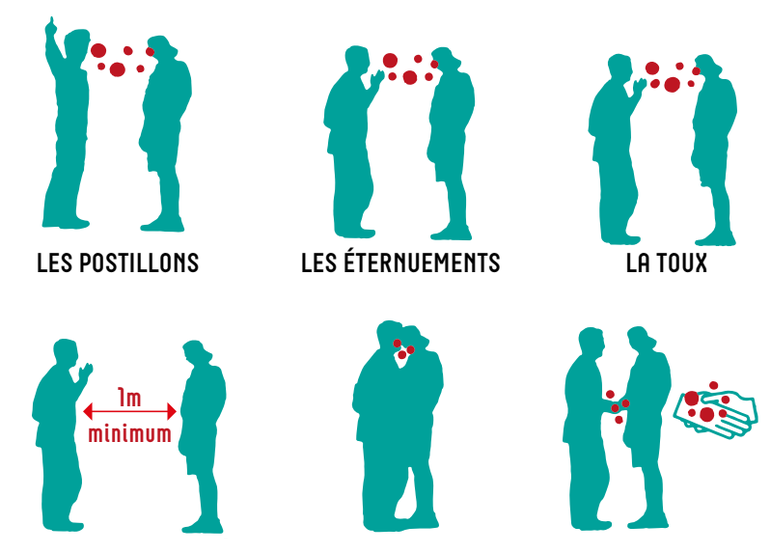

LES POSTILLONS — LES ÉTERNUEMENTS — LA TOUX

GARDER PLUS D'UN MÈTRE DE DISTANCE — LA SALIVE — LES MAINS

PLUS D'INFORMATIONS :
0800 130 000
www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Plus d'infos sur www.choisyleroi.fr

VILLE DE CHOISY-LE-ROI

Pharmacie de garde

Pharmacie de garde de nuit (de 20h à 9h), appeler le commissariat (au 01 48 90 15 15). Un service assuré que lorsque vous possédez une ordonnance. Plus d'infos sur : **https://monpharmacien-idf.fr/**

Dimanche 7 juin
GRANDE PHARMACIE DE LA RD 7
273 av de Fontainebleau, THIAIS
Tél. : 01 45 60 44 14

Dimanche 14 juin
PHARMACIE SAFFAR
8 place Gaston Viens, ORLY
Tél. : 01 48 53 40 88

Dimanche 21 juin
PHARMACIE SATOCK
4 av Anatole France, CHOISY-LE-ROI
Tél. : 01 48 84 70 82

Dimanche 28 juin
PHARMACIE THIRION
50 av Victor Hugo, CHOISY-LE-ROI
Tél. : 01 48 90 87 14

Dimanche 5 juillet
PHARMACIE DE LA MAIRIE
7 place du marché, THIAIS
Tél. : 01 48 53 83 02

Encombrants : non aux dépôts sauvages !

Respectez les jours de collecte des encombrants afin de ne pas laisser de dépôts sauvages sur la voie publique.

Les encombrants sont à déposer sur le trottoir la veille, après 18h.

Objets uniquement pris :
canapés, vélos, matelas, fauteuils, chaises, bois, meubles, moquettes, tapis et sommiers, électroménager...

Ne sont pas collectés les déchets toxiques, les gravats et les déchets verts : ils sont à apporter directement à la déchetterie : (133, avenue d'Alfortville).
Tél. : 01 58 42 92 70. Ouverte les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 19h, le samedi de 9h à 19h et le dimanche de 9h à 13h. Fermée le mercredi et jours fériés.

En cas de dépôt sauvage : le contrevenant s'expose à des poursuites et au remboursement des frais occasionnés.

Le dépôt sur la voie publique d'encombrants et déchets divers, en dehors du jour autorisé et sauf autorisation des services municipaux, sera enlevé aux frais du déposant : 100 € en dessous de 1 m³ et 214,20 € le m³ si plus de 1 m³.

Renseignements complémentaires :
service Cadre de vie.
Tél. : 01 48 92 44 44
Mail : cadredevie@choisyleroi.fr

Jours de collecte des encombrants

Jours de ramassage, y compris les jours fériés, sauf le 1er mai et le 25 décembre :

- **Centre nord et Choisy Nord : le 1er mardi du mois**
- **Centre sud et Choisy Sud : le 1er mercredi du mois**
- **Gondoles Sud : le 1er jeudi du mois**
- **Gondoles Nord : le 1er vendredi du mois**
- **Grands ensembles identifiés : le 1er vendredi du mois**

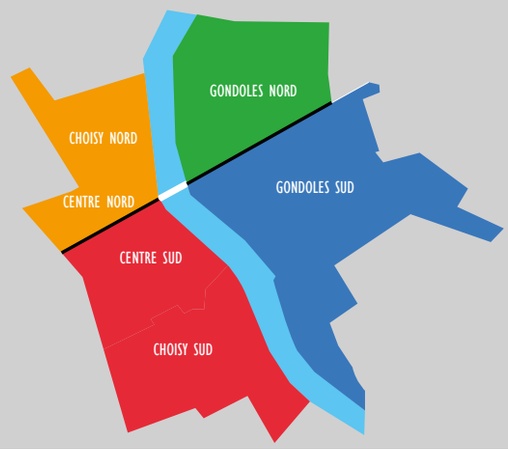

ÉTAT CIVIL

Carnet du 01/02 au 30/04/2020

Bienvenue à…

HADJEB Lucas Masnen, BOUCARD Robin Pierre Patrice, DELASSE Raphaël Florian, BOUDJEMA Daniel, NAFEA Melyna, Marwa, SIMANA Noliwé, Nina, Taoni, TOULZA Romane, Jeanne, NACERI Elyana, DIAKITE Mohamed, URGIN Damian, AZI Youcef, Racim, MESSOUS Chahine, Houcine, RONDEAU Askia, Michel, Koli, OUAOUKORRI Uways, Ishaq, SIDIBÉ Iris, Emmanuelle, Ania, GUENIN Najim, KHENITECHE Mohamed-Ali; ZIYAD Kawtar, PINDI Aylan, Brahim, BOUAFIA Kamila, Nawel, GARNIER JARDELOT Lannah, BOUMRAD Jed, RAMOS SEMEDO Eliakym, Gabriel, FERNANDES GONCALVES Layana, PELEY MATEUS FERNANDES Ewan, IDALI Nyma, MARTINE Valentin, Itsuki, CHELLOUH Lilya, BENABDALLAH Alaa, Ahlem, RAHAL SICILIANO Jilan, RENOUX Jeanne, Alibéa, Pauline, BONGO Isaac, André-Michel, Vaneck, DENCIL RAJKUMAR Devona, KABBAJ Hanna, DIOP El-Hadj Amadou, FETHAZZAR Jasmine, Alia, SILVA FAZENDEIRO Juliano, LAZAR Naïm, ANCIAES SABOURET Madeleine; Ondina, Brigitte, KING NSINGANI Terra, Jérémie, DOUGNAC-PALE Raphaël, Jean, Georges, TANDIA Assa, LY Jessica, SAHRAOUI Zayn, Ali, BETTINI Mayron, Sylvain, Georges, Rudy, GUL Inaya, HIRTZ TCHETAGNI Joachim, Amaury, GAMMOUDI Rayen, MESSAOUDI Alëa, BAH Jameel, Isaiah, Mouctar, BELFROY HALIER Kaïsy, May-Lan, BRAGA Dan, KAMDEM Ange-Raphaël, Jordan, Kue, Mounde, LOPES Ramata, SAGOT BENCHIMOL Charlie, Alin, Yves, Paul, TOULORGE QUETEL Romy, Jeanne, Tatiana, NGUYEN RABIA Ainoa, Kim, My, AHMADI SAKHABUTH Zayne, Sheik, MANSOUR Lina, DIABY Mohamed, Bachir, ESNAULT GEVAS Maïna, Micheline, Annie.

Ils se sont dit oui…

OUABO TABOUÉ Franklin et NGAMBOU KABADJEU Irène
BOUMENDJEL Riyad et BOULARAS Katia, Nissia
AIT SI ALI Sofiane et SAADI Leyla.

Ils nous ont quittés

(Pas d'autorisation de publication pour les décès survenus pendant cette période)

Numéros utiles

Médecine de garde, Sami (Service d'accueil médical initial) : **15**
Pompiers : **18**
Police secours : **17**
Commissariat : **01 48 90 15 15**
Centre antipoison : **01 40 05 48 48**
Centre municipal de santé (CMS) :
- Service médical : **01 48 53 65 80**
- Service dentaire : **01 48 53 65 90**
Centre hospitalier intercommunal Créteil : **01 45 17 50 00**
Hôpital Henri-Mondor, Créteil : **01 49 81 21 11**
Pharmacie de garde : **39 15**
Violences conjugales : **39 19**
Enfance maltraitée : **119**
Jeunes Violence écoute : **0 800 202 223**
Écoutes Violences femmes handicapées : **01 40 47 06 06**

N° vert Propreté : **0 800 500 334**
Sécurité sociale : **36 46**
Caisse d'allocations familiales : **0810 25 94 10**
Pôle emploi : **39 49**
Aides : **01 46 81 44 44**
Drogues info service : **0 800 23 13 13**
SOS vétérinaire : **08 92 68 99 33**
Taxis : **01 48 90 97 37**
La Poste : **36 31**
Véolia (urgence fuite) : **0811 900 918**

Permanences d'accès aux droits :

La Ville a mis en place un vaste réseau de permanences permettant de faciliter aux Choisyens l'accès aux droits.

Le 115 du Val-de-Marne

Le 115 du Val-de-Marne reste joignable 24h/24 et 7j/7 pendant l'épidémie de Covid-19.

ADIL du Val-de-Marne

En raison de l'épidémie de Coronavirus, l'ADIL du Val-de-Marne adapte son organisation et les modalités d'information du public.
Les conseillers-juristes restent joignables au 0970 445 623 ou 0977 196 926 (numéros temporaires, valables durant la période de confinement) pour toute question juridique, financière et fiscale liée au logement, et pour toute question liée aux impayés de loyers et à l'expulsion locative par messagerie électronique : info@adil94.org
Horaires :
Lundi : 09h-13h et 14h-18h
Mardi : 09h-13h et 14h-18h
Mercredi : 09h-13h et 14h-17h
Jeudi : 09h-13h
Vendredi : 09h-13h et 14h-17h
La réception du public au siège de l'ADIL et dans ses différents lieux de permanence sur le département est interrompue.

Espaces Départementaux des Solidarités

Avant tout déplacement, contactez le 39.94 par téléphone ou envoyez un courriel à contact@valdemarne.fr.
Lundi au vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30 - Le 2ème mardi de chaque mois : 13h30-17h30
Tél. : 01 48 53 60 70 – Uniquement sur rendez-vous

L'association Espace Droit Famille

Sur rendez-vous au 01 48 98 05 78 du lundi au vendredi de 9h à 18h.
Une équipe pluridisciplinaire est à votre écoute pour :
Des entretiens juridiques en matière familiale (juriste spécialisée en droit de la famille). Des entretiens de soutien à la famille : questions, problématiques parentales, familiale, conjugale (une équipe de 7 médiateurs familiaux et thérapeutes de couple et de famille)
Des entretiens de soutien psychologique (3 psychologues clinicien spécialisés dans l'enfant-l 'adolescent et l'ethnopsychologie)
www.espacedroitfamille.fr

SOS avocats

La permanence téléphonique généraliste « SOS avocats » est accessible au 0825 393 300 (0.15€ la minute) du lundi au vendredi de 19h à 23h30, sans RDV.
Trois autres permanences téléphoniques, entièrement gratuites, sont aussi mises en place :
– pour les victimes de violences conjugales du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h sur la ligne 01 44 32 49 01
– généraliste du lundi au vendredi matin de 9h30 à 12h30 sur la ligne 01 44 32 49 95
– en droit du travail du lundi au vendredi après-midi de 14h à 17h sur la ligne 01 44 32 49 95

Nouvelles Voies

Nouvelles Voies, association facilitant l'accès aux droits pour tous, maintient son service d'accompagnement administratif et juridique.
Les permanences physiques ne pouvant plus être tenues au Centre social Langevin et à la Mairie de Choisy-le-Roi elles sont assurées par téléphone.

Les domaines d'intervention :
Pour être contacté par un chargé d'accompagnement, vous pouvez adresser un mail à accesaudroitNV@nouvellesvoies.org en indiquant bien :
Les rendez-vous peuvent aussi être pris, dans la mesure du possible, au 01 46 01 02 47.

CPAM du Val-de-Marne

Les points d'accueil de l'Assurance Maladie du Val-de-Marne restent fermés au public, mais à compter du 4 juin les conseillers sont disponibles sur rendez-vous uniquement et à distance, pour accompagner les assurés dans la réalisation de leurs démarches et répondre aux questions.

Les rendez-vous peuvent être pris depuis le compte ameli sur ameli.fr/val-de-marne/

Pour toute autre question, contactez la mairie de Choisy-le-Roi au 01 48 92 44 44.

Le maire
DIDIER GUILLAUME

Maire
Vice-président du Conseil départemental du Val-de-Marne
Sur rdv au : 01 48 92 44 44

Adjoints au maire :

PATRICE DIGUET
Urbanisme, aménagement, travaux et politique de la ville
Sur rdv au : 01 48 92 44 31

NADIA BRAHIMI
Agenda 21, développement durable, transport, transition énergétique, gestion des déchets, cadre de vie et incivilités,
Sur rdv au : 01 48 92 44 36

CATHERINE DESPRÈS
Affaires sociales, solidarités et hygiène et santé
Sur rdv au : 01 70 13 92 29

HASSAN AOUMMIS
Jeunesse, sport et éducation à la citoyenneté, relations avec les communautés cultuelles
Sur rdv au : 01 70 13 92 30

ELODIE MASSÉ
Démocratie participative et égalité femmes-hommes
Sur rdv au : 01 48 92 44 36

ANNE-MARIE ARNAUD
Ressources humaines, Restauration collective et Affaires funéraires
Sur rdv au : 01 70 13 92 29

NADINE LUC
Prévention-sécurité-stationnement, communication
Sur rdv au : 01 48 92 44 31

FRANÇOISE JUHEL
Enfance et vie scolaire, centres de loisirs et de vacances
Sur rdv au : 01 48 92 44 36

N° D'APPEL DE LA MAIRIE : 01 48 92 44 44

GABRIEL ROCHE
Politique de l'habitat
Sur rdv au :
01 48 92 44 44

MALIKA BENKAHLA
Vie associative, Droits de l'homme, actions contre les discriminations
Sur rdv au : 01 70 13 92 30

HAFID ENNAOURA
Développement économique, commerces de proximité, économie sociale et solidaire
Sur rdv au : 01 70 13 92 30

Adjoints au maire de quartiers :

BERNARD BOIVIN
Gondoles sud
Conseiller associé Cadre de vie et incivilités
Sur rdv au : 01 48 92 44 36

Permanence de quartier :
Centre de loisirs des Gondoles La Calypso
Salle polyvalente de la médiathèque des Gondoles
À l'ancienne mairie, sur rendez-vous au
01 48 92 44 36

FRÉDÉRIC TISLER
Gondoles nord
Finances, affaires juridiques
Sur rdv au : 01 48 92 44 36

Permanence de quartier :
Salle Satie, Espace Mouloudji :
Sur RDV de 19h à 20h, au 01 48 92 44 36

PATRICK HERVY
Choisy sud - Centre sud
Développement numérique aux usagers, missions spécifiques aux établissements scolaires du second degré. Sur rdv au : 01 70 13 92 30

Permanence de quartier :
À l'Hôtel de Ville sur rendez-vous au : 01 70 13 92 30

ANNICK GUINERY
Choisy Nord - Centre Nord
Petite enfance
(crèches et RAM)

Permanence de quartier :
Maison des anciens combattants :
Sur rdv au : 01 70 13 92 34

Conseillers municipaux délégués

CAROLE BELLIER
Culture et patrimoine historique
Sur rdv au : 01 70 13 92 29

LAURENT ZIEGELMEYER
Vie internationale, jumelage et culture de la paix, mémoire et anciens combattants
Sur rdv au : 01 70 13 92 30

GILLES DUPUY
Handicap, relations publiques et événementiel, commission sécurité
Sur rdv au : 01 70 13 92 29

Conseillers associés :

LAURENT MÉLY
Suivi des centres sociaux
Sur rdv au : 01 70 13 92 29

CHRISTIANE MORO
Hygiène et santé
Sur rdv au : 01 70 13 92 29

SYLVIE LEROY
Centres de loisirs et de vacances
Sur rdv au : 01 48 92 44 36

VANESSA LÉONCE
Education à la citoyenneté
Sur rdv au : 01 70 13 92 30

CHANTAL GRASSET-PRIAN
Droits de l'homme, actions contre les discriminations
Sur rdv au : 01 70 13 92 30

BERNARD ATHÉA
Insertion professionnelle
Sur rdv au : 01 48 92 44 36

ISABELLE RIFFAUD
Conseillère municipale
Sur rdv au : 01 48 92 41 36

JAMIL AIT IDIR
Conseiller municipal
Sur rdv au : 01 70 13 92 29

ANNE-LAURE JULLIAN
Conseillère municipale
Sur rdv au : 01 70 13 92 30

FRANÇOIS GAUSSENT
Conseiller municipal
Sur rdv au : 01 48 92 44 36

ÉMILIENNE DITOPÉ-LINDOUMÉ
Conseillère municipale
Sur rdv au : 01 70 13 92 29

TÉRENCE ESSONE MENGUE
Conseiller municipal
Sur rdv au : 01 70 13 92 29

Opposition municipale

PERMANENCE MOUVEMENT DÉMOCRATE
Ancienne Mairie • Sur Rendez-Vous
06 99 77 02 07 ou 06 25 86 69 23.

UNION CHOISYENNE POUR L'ALTERNANCE
Ancienne Mairie, deuxième samedi de chaque mois de 9h30 à 11h. Mercredi sur rendez-vous au : 06 20 44 07 31.

GROUPE LE RASSEMBLEMENT RÉPUBLICAIN DE CHOISY-LE-ROI
Ancienne Mairie • Sur rendez-vous au :
06 62 33 28 28.

Permanence de Jean-François Mbaye

DÉPUTÉ DE LA CIRCONSCRIPTION :
3e vendredi du mois, sur rendez-vous au :
01 43 98 03 87
38, rue du Dr Roux. Horaires du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Conseil métropolitain et T 12 : vos représentants

Conseiller territorial et métropolitain :
Didier Guillaume (Maire).

Patrice Diguet
Vice-président en charge de l'immobilier des entreprises et activités productives

Catherine Desprès

Isabelle Riffaud

Tonino Panetta

CLIM'R

Conception, installation, maintenance

CLIMATISATION
POMPE A CHALEUR
BALLON THERMODYNAMIQUE

MITSUBISHI HEAVY INDUSTRIES, LTD. — DAIKIN — Airwell

Professionnels
bureaux, boutiques,
hottelerie restauration
industrie, salle informatique
06 21 34 07 24

DEVIS GRATUIT

Particuliers
maisons, appartements,
construction neuve
et rénovation
06 28 03 06 92

137 Avenue Anatole France - 94600 Choisy le Roi
Email : contact@climr.fr - site : www.climr.fr

RGE Qualipac 2020 — Reconnu Garant Environnement

CEE — Les certificats d'économies d'énergie — Ministère de la Transition écologique et solidaire

CITE — le Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique

MA PRIME RENOV'